



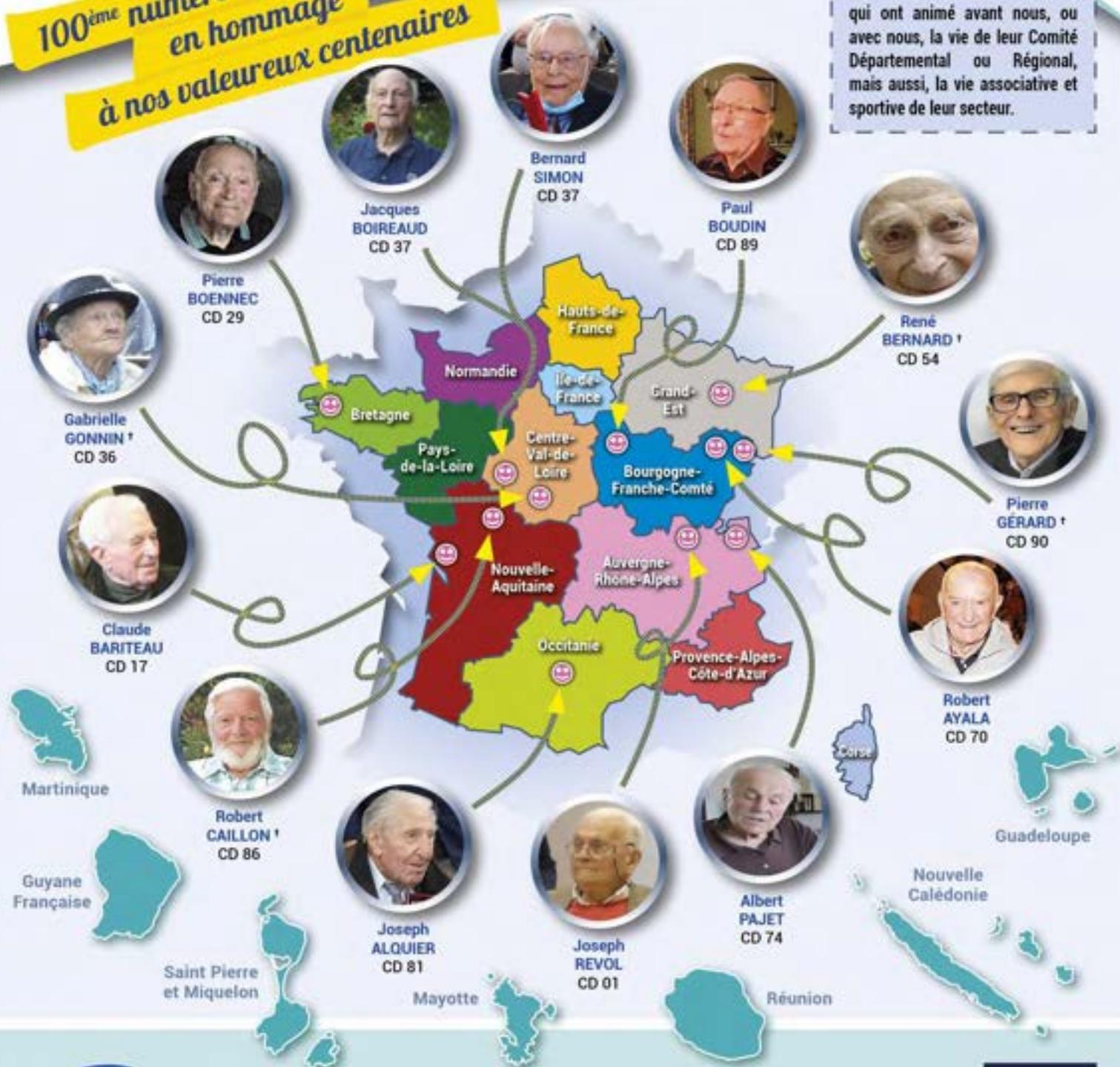
# Le Médaille

N° 100  
COLLECTOR  
Décembre 2022

de la Jeunesse, des Sports & de l'Engagement Associatif  
[ Nous sommes les Médailleurs de la République Française ]

100<sup>ème</sup> numéro du Médaille  
en hommage  
à nos valeureux centenaires

À l'occasion de cette centième édition, nous sommes heureux d'honorer les centenaires qui ont animé avant nous, ou avec nous, la vie de leur Comité Départemental ou Régional, mais aussi, la vie associative et sportive de leur secteur.



Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.  
Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.  
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° d'inscription à la Préfecture de Police 16270. Agrément jeunesse et éducation populaire le 23 juin 2004. N° d'agrément sport 75 SVF 04 19

20  
TERRE  
DE JEUX  
24



Fédération Française des Médailles  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

# Congrès 2023 Clermont-Ferrand Métropole



Situé au cœur des volcans d'Auvergne, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO,  
à 10 minutes de Clermont-Ferrand, à moins de 2 heures de Lyon,  
3h30 de Paris, Bordeaux, Montpellier et Toulouse,

**le Casino de Royat accueille le vendredi 17 mars 2023  
et le samedi 18 mars 2023, le 72<sup>e</sup> Congrès de la FFMJSEA.**

**Les délégations seront reçues dès le jeudi 16 mars 2023 à partir de 14 heures.**

Les fiches d'inscription ont été adressées au cours du mois de novembre 2022. Afin de satisfaire au mieux vos demandes d'hébergements et de restauration, remplir très précisément ces documents en caractère d'imprimerie. Puis, vérifier le total des prestations souhaitées afin d'éviter des retours de règlement ou de remboursement, sources d'erreurs pour la comptabilité du Comité organisateur. **La date butoir du 31 décembre 2022 devra être respectée** afin d'éviter toute réservation de dernière minute. La fiche de renseignements et le chèque de réservation sont à envoyer à FFMJSEA 95 avenue de France 75650 PARIS CEDEX 13. À votre demande, une copie de ces fiches pourra vous être adressée par courrier par le Secrétariat Fédéral.

## SOMMAIRE du n° 100

▶ Congrès 2023	2
▶ Édito du Président	3
▶ Le Conseil d'Administration	4-5
▶ Réunion de l'Instance dirigeante	6
▶ Communication de la FFMJSEA	7-9
▶ Prenons soins de nous	10
▶ Jeunesse	11
▶ Sports	12-13
▶ Engagement associatif	14
▶ Dossier : Hommage à nos valeureux centenaires	15-21
▶ Jeux	22-23
▶ La Vie des Comités	24-31
▶ Évasion Outre-Mers	32
▶ Condoléances	33-37
▶ Positivons ensemble	38
▶ Solutions des jeux	39
▶ Le coup de cœur de Stéphanie Possamai	40

### Directeur de publication

André TORBIERO : ffmjseanational@yahoo.fr

### Directeur de rédaction

Éric COËNE : ffmjseanational@yahoo.fr

### Comité de rédaction

Éric COËNE - Gérard BRICHET

### Conception graphique et mise en page

Olivier BELLET

### Impression

Imprimerie WAUQUIER - 14, rue Georges Herrewyn

BP 27 - 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE

Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67

RC Versailles B 305 812 935

### Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 numéros) - Prix : 6 €

N° de CPPAP : 0524 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926



Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2022

Tirage : 17 500 exemplaires

www ffmjs.fr



# ÉDITO

► André TORBIERO

## Le monde d'après ... devenu le monde d'aujourd'hui

*Bonjour à tous,*

**L**e Conseil d'Administration que vous avez élu à Limoges le 19 mars dernier s'est réuni à deux reprises. Vous avez été destinataires des relevés de conclusions des séances dès le lendemain de la réunion, car j'estime qu'il est important de communiquer avec vous tous pour construire ensemble un bel avenir à notre fédération.

Nos commissions se sont tout de suite mises au travail pour répondre aux besoins de nos comités, en trois mois tous les dossiers d'aides fédérales et l'ANS ont été étudiés. Des commissions se sont réunies pour lancer des chantiers comme notre revue « *Le Médaillé* », les appels à volontaires pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le développement, les récompenses, l'informatique, le médical, les finances. Cela démontre sans être exhaustif que nous sommes bien là pour vous aider et vous accompagner dans une ambiance que je souhaite conviviale et chaleureuse !

Le monde d'après qui était annoncé par tous les médias n'est pas celui de la bande annonce du film sorti récemment dans les salles de cinémas mais du monde d'aujourd'hui que nous connaissons depuis le passage de ce satané virus qui continue à nous agacer. Dorénavant, nous devons vivre avec sa présence au quotidien en sachant qu'il y a des variants qui fluctuent en fonction des saisons.

Ces deux dernières années, nous avons vécu un choc sanitaire avec ses répercussions sur le plan social, économique, sociologique et subi les conséquences dans notre quotidien. Apparition du télétravail, arrêt des compétitions et ses conséquences sur les activités des pratiquants et des bénévoles.

Il ne faut pas oublier les personnels soignants qui, au risque de leurs vies, ont soigné et sauvé des malades. Il y a eu des élans de solidarité et notamment à l'égard de ces personnels dont le rôle était devenu indispensable. Ces mouvements d'unité ont montré une certaine cohésion sociale qui, depuis le monde d'aujourd'hui, semble malheureusement disparaître.

Il convient de noter les conséquences de la pandémie sur la pratique sportive chez les jeunes où il est constaté une baisse des pratiquants dans les catégories des moins de 14 ans aux moins de 20 ans avec ses conséquences pour le maintien des équipes seniors dans nos campagnes dans les années à venir.

Concernant le bénévolat, nous constatons une baisse sensible des bénévoles depuis ces deux dernières saisons. Notre fédération n'y échappe pas mais il semblerait, au dernier recensement, que nous retrouvons un élan quant au nombre des adhésions. Merci aux Présidents des Comités Départementaux et Régionaux dont les actions reconnues et réalisées permettent de fidéliser nos adhérents. À propos des Comités Régionaux, il est envisagé de rencontrer les Présidents afin de redéfinir ensemble leurs rôles et leurs missions.

J'en profite pour adresser, au nom de notre Fédération et à titre personnel, tout notre soutien à nos médaillés qui cet été ont subi des incendies, en particulier dans les Landes, la Gironde, la Vallée du Rhône, l'Aveyron et les Pyrénées Orientales et à ceux qui ont été touchés par l'ouragan Fiona en Guadeloupe.

La parution du 100<sup>ème</sup> numéro du Bulletin « *Le Médaillé* » est un évènement important. Il est le témoignage de l'intérêt apporté par nos adhérents à la revue fédérale qui fête sa 25<sup>ème</sup> année d'existence. Qu'il me soit permis de remercier la Commission du Bulletin pour sa réalisation ainsi que tous les anciens Présidents qui ont permis la poursuite de ce « *lien entre les Médaillés* ».

Madame Amélie OUDÉA-CASTÉRA est la nouvelle Ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

**À très bientôt de vous retrouver. Prenez soin de vous et des autres.**

# Trombinoscope de l'Instance dirigeante

(Élus le samedi 19 mars 2022 à Isle - Haute-Vienne).

## LE BUREAU



**André TORBIERO**  
Président de la FFMJSEA



**Benjamin GORGIBUS**  
Vice-Président Délégué



**Michèle ROBERT**  
Vice-Présidente



**James MAZURIE**  
Vice-Président



**Michèle SCHALLER**  
Secrétaire Générale



**Evelyne ARD**  
Secrétaire Adjointe



**Gérard BOUYER**  
Trésorier Général



**Claude-Annick STRUGEN**  
Trésorière Adjointe

## LES MEMBRES



**Fabrice BOUCHE**  
Président Commission  
de Développement



**Éric COËNE**  
Président Commission  
Communication



**Dominique HORNUS-DRAGNE**  
Présidente  
Commission Médicale



**Marc VERLAY**  
Président Commission  
des Récompenses Fédérales



**Charles-Alain GILLET**



**Solange AMARENCO**



**Alain COCU**



**Micheline SAFFRE**



**Jean-Michel AUTIER**



**Jean-Richard NAUDY**



**Philippe BURDIN**



**Jean LEDUC**

## LES COMMISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Le Président, la Secrétaire Générale et le Trésorier Général sont membres de droit.

### Commission Communication, Marketing, Partenariat et Mécénat

Président : COËNE Éric

Membres : BRICHET Gérard, CONGRÉ Prosper, HUTTER Alain, PINARDON Yvon, PUÉ Chantal

Consultante : DESROZIERS Amandine

### Commission Informatique

Présidente : SCHAEILLER Michèle

Membres : Valérie BOBOEUF-VÉLANT (Administratif Secrétariat), CHABAUD François, STRUGEN Claude-Annick

### Commission de Développement, d'Éthique et de Déontologie

Président : BOUCHE Fabrice

Membres : AMARENCO Solange, BURDIN Philippe, GILLET Charles, PONAL Dominique, ROBERT Michèle

### Commission des Récompenses Fédérales

Président : VERLAY Marc

Membres : AMARENCO Solange, CHAMBRIER Guy, COËNE Éric, CONTINI Albert, LEDUC Jean, SAFFRE Micheline

### Commission Terre de Jeux 2024

Président : GORGIBUS Benjamin

Membres : GILLET Charles, JANOSKA Didier MAZURIE James, NAUDY Jean-Richard, SAFFRE Micheline, STRUGEN Claude-Annick, VERLAY Marc

### Commission Fédérale d'Instruction des Projets Sportifs Fédéraux (ANS)

Président : GORGIBUS Benjamin

Membres : Liste établie par l'agence nationale du sport (ANS)

### Responsable des Congrès et Porte-drapeau

MAZURIE James

### Commission des Règlements : Statuts et Règlement Intérieur

Présidente : SCHAEILLER Michèle

Membres : ADRIEN Jacques, AUTIER Jean-Michel, BURDIN Philippe, CARRÉ Paul, LEPLAT Jean-Loup

### Commission Aides Fédérales

Présidente : ARD Evelyne

Membres : BURDIN Philippe, COCU Alain, James MAZURIE, SAFFRE Micheline, STRUGEN Claude-Annick

### Commission Stratégie, Budget, Finances et Œuvres sociales

Président : BOUYER Gérard

Membres : AUTIER Jean-Michel, CONTINI Albert

### Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Président : ADRIEN Jacques

Membres : CARRÉ Paul, JORAND Jean-Claude, LEPLAT Jean-Loup

### Commission Médicale

Présidente : Docteur HORNUS Dominique

Membre : VERLAY Marc

### Commission Disciplinaire

Président : VIENOT Rémi

### Commission d'Appel des affaires disciplinaires

Président : GALLIOZ Jean

→ Les Commissions seront complétées par leur président(e)

# Réunion de l'Instance dirigeante

Les membres du Conseil d'Administration de la FFMJSEA se sont réunis en séance  
le Jeudi 20 Octobre 2022 de 10h à 16h  
au Ministère des Sports, 95 Avenue de France, 75013 PARIS  
(Salle Suzanne LENGLEN au 4<sup>e</sup> étage)



## ILS ONT DÉBATTU DES SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR :

### Accueil par le Président Fédéral

Point sur les activités du Bureau et de la Fédération depuis le dernier Conseil d'Administration

### ANS (Benjamin GORGIBUS)

paiement des Subventions et Bilan 2022

### Aides Fédérales (Evelyne ARD)

paiement des aides aux Comités et Bilan 2022

### Terre de Jeux et VOP (Benjamin GORGIBUS)

actualités et liste des Volontaires

### Point sur les Licences (Michèle SCHAELLER)

situation et évolution

### Point sur la Trésorerie (Gérard BOUYER)

détail des frais engagés et situation comptable

### Site Internet (Michèle SCHAELLER)

point sur le fonctionnement

### Commission des Statuts (Michèle SCHAELLER)

réflexion sur une éventuelle modification

### Réunion des Présidents de Comités Régionaux (André TORBIERO)

Pourquoi ? Comment ? Quand ?

### Bulletin le Médaille (Éric COËNE)

Présentation de la maquette et échéance

### Commissions Fédérales (Michèle SCHAELLER)

Compositions

### Les Récompenses Fédérales (Marc VERLAY)

Bilan des candidatures dans les différents échelons

### Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale de 2023 (Fabrice BOUCHE)

et projets pour l'année 2024 (James MAZURIE)

### Réunion du CNOSF (Benjamin GORGIBUS et André TORBIERO)

a. Réunion des Présidents de Fédérations

b. Réunion de la Commission « Les Mardis des Présidents »

Questions Diverses.

## Ce que tout bénévole doit savoir sur ses dépenses liées à ses activités associatives

**Les bénévoles peuvent être amenés à engager des frais sur leurs propres deniers pour le compte de l'association (exemples : transports et déplacements, achat de matériel, de timbres-poste, etc.).**

Le bénévole ayant supporté une dépense pour le compte de l'association peut légitimement demander à celle-ci le remboursement de ses frais. Mais, il peut également préférer en faire un don à l'association et bénéficier ainsi de la réduction d'impôt sur le revenu.

La « politique » de remboursement de frais aux bénévoles est déterminée par l'organe de direction de l'association (conseil d'administration, bureau) ; elle peut être consignée dans le règlement intérieur.

### Rappel :

Le bénévolat se caractérise par la participation à l'animation et au fonctionnement d'un organisme sans but lucratif, sans contrepartie ni aucune rémunération (...). À cet égard, **les joueurs membres d'une association sportive ne répondent pas à la définition fiscale du bénévolat** puisque leur participation à la vie associative a pour contrepartie directe l'accès au sport qu'ils ont choisi de pratiquer ou d'enseigner.

**En revanche, les frais engagés par les entraîneurs, éducateurs ou arbitres strictement au titre de leur activité bénévole, ainsi que ceux supportés par les autres personnes bénévoles de l'association, y compris les dirigeants, sont susceptibles d'ouvrir droit à l'avantage fiscal, par exemple pour les déplacements réalisés lors du transport gratuit des joueurs sur le lieu de leur activité sportive.**

S'agissant de la prise en compte de leurs frais, les bénévoles peuvent soit en demander le remboursement à l'association, soit y renoncer expressément et bénéficier de la réduction d'impôt (...).

Réponse du ministre de l'Économie et des Finances à la question écrite n° 2118 posée par le député J. VALAX, JO AN 19.03.2013.

## ► Deux possibilités de traitement

### 1. Abandon à l'association

Les bénévoles renoncent à se faire rembourser par l'association (parce qu'elle ne dispose pas de la trésorerie nécessaire par exemple), c'est-à-dire qu'ils abandonnent leur créance sur l'association. Dans ce cas, ils peuvent bénéficier de la réduction d'impôts en faveur des dons (art 200 du code général des impôts -CGI-) ; cet abandon de créance s'assimilant à un don.

### 2. Remboursement « à l'Euro, l'Euro »

Ils demandent le remboursement à l'association, en lui remettant les justificatifs (factures, relevé de compte pour les remboursements de frais kilométriques....).

## ► PREMIÈRE SOLUTION

### ABANDON DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Quand le bénévole choisit de faire don à l'association des frais engagés, cet abandon de créance est assimilé à un don et il peut ainsi bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu.

### ► POUR QUI et QUOI ?

Les bénévoles des associations d'intérêt général.

Les réductions fiscales ne sont consenties que pour les dons (ou abandons de créance) aux associations d'intérêt général visées à l'article 200 du CGI (l'intérêt général répond aux conditions de gestion désintéressée, d'action à caractère philanthropique, sportif, culturel, etc. et sans but lucratif).

Les frais doivent être engagés dans le cadre d'une activité bénévole, c'est-à-dire en l'absence de toute contrepartie pour le bénévole.

La réponse ministérielle « Valax » précitée soumet toutefois ce dispositif à la condition suivante :

« il doit être établi que toute personne placée dans la même situation aurait pu obtenir le remboursement effectif par l'association des frais engagés si elle en avait fait la demande ». Il peut donc être utile de prévoir cette disposition d'abandon de remboursement et ses modalités d'application (bénévoles concernés, tarifs, etc.) dans un règlement intérieur ou dans une délibération de conseil d'administration.

### ► NATURE DES FRAIS

Il s'agit des frais engagés, dans le cadre des missions et activités d'un organisme d'intérêt général ; il peut s'agir de frais de déplacement (réunions, manifestations, etc.) mais également d'achat de petit matériel, de documentation, avance sur repas offerts à des artistes occasionnels ...etc.

### ► COMBIEN ?

Depuis l'adoption de la loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, la réduction d'impôt de l'article 200 du CGI, accordée au titre des dons consentis à des organismes sans but lucratif et d'intérêt général, représente 75 % des versements (plafond de versements de 531 € pour les revenus 2017, soit une réduction d'impôt maximale de 398 €) au profit des associations d'aide aux personnes en difficulté ; 66 % du montant des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable pour les autres « dons aux œuvres ».

### Exemple :

Pour un revenu imposable de 12.500 €, la réduction maximale admise en échange de dons aux associations s'élève à 2.500 € (20 % de 12.500 €) et la réduction d'impôt peut donc s'élever au maximum à 1.650 € (66 % de 2.500 €).

En outre, les excédents (au-delà de 531 €) sont reportés sur la catégorie « inférieure » (à 66 %) et les excédents (au-delà de 20 % du revenu imposable) peuvent être reportés sur les 4 années suivantes, ce qui signifie qu'à terme, 100 % du don sont utilisés. Indiquez cases 7XS à 7XY de la déclaration le montant des dons effectués de 2012 à 2016 (dons versés à des organismes établis en France ou dans un État européen) qui excédait la limite de 20 % du revenu imposable.

■ COMMENT PROCÉDER ?

**Le bénévole doit seulement :**

- 1) Joindre une note de frais, accompagnée des justificatifs, constatant le renoncement au remboursement des frais engagés et mentionner sur la fiche de remboursement de frais :  
« Je soussigné..... certifie renoncer au remboursement des frais mentionnés ci-dessus et les abandonner à l'association en tant que don. » ; (voir modèle page suivante).
- 2) Porter sur sa déclaration de revenus, page 4, ligne UD ou UF (dons aux œuvres...), la somme correspondant aux frais non remboursés par l'association figurant sur le reçu.
- 3) Joindre à cette déclaration de revenus le ou les reçus de dons (ou conserver si télé-déclaration par Internet).

**L'association :**

- 1) Comptabilise les frais <sup>(1)</sup> ;
- 2) Conserve les justificatifs ;
- 3) Constate l'abandon de créance <sup>(2)</sup> ;
- 4) Délivre le reçu <sup>(3)</sup> en cochant « autres » à la rubrique « nature du don ».

<sup>(1)</sup> Comptabilisation en charges d'exploitation (D 6.../C 467)

<sup>(2)</sup> Par une écriture de type (D 467/C 7713 « Libéralités reçues »).

<sup>(3)</sup> Conforme au modèle CERFA 11580\*03 annexé au BOI 7 S-7-08 du 9 juin 2008.

**Évaluation des frais kilométriques :**

Seuls les frais dûment justifiés (par des factures, des notes d'hôtel, etc.) sont susceptibles d'ouvrir droit à la réduction d'impôt. Il est toutefois admis que les frais de véhicule automobile, vélomoteur, scooter ou moto, dont le contribuable est propriétaire, soient évalués forfaitairement en fonction d'un barème kilométrique spécifique aux bénévoles des associations, sous réserve de la justification de la réalité, du nombre et de l'importance des déplacements réalisés pour les besoins de l'association (réunions, formation, etc.).

Ce barème comporte deux tarifs et s'applique indépendamment de la puissance fiscale du véhicule automobile ou de la cylindrée des vélomoteurs, scooters ou motos, du type de carburant utilisé et du kilométrage parcouru à raison de l'activité bénévole.

L'instruction fiscale du 2 mars 2012 publiée au bulletin officiel des impôts (BOI) sous la référence 5 B-11-12 a publié le barème utilisable. Depuis, l'indexation de ce barème est publiée chaque année dans la « brochure pratique de l'impôt sur le revenu », rubrique « les brochures » de la documentation fiscale accessible sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) :

- Véhicule automobile : 0,311 euros/km
- Vélomoteurs, scooters, motos : 0,121 €/km

**Exemple :**

Un bénévole qui aurait effectué **2.300 km** pour le compte de l'association d'intérêt général et qui abandonnerait sa créance sur l'association pourrait évaluer ce « don » à :  
2 300 x 0,311 = 715 €.

Cette somme est assimilable à un don et fait bénéficier le bénévole d'une **réduction d'impôt de 472 €** (soit 66 % de 715 €).



► **SECONDE POSSIBILITÉ**

**LE REMBOURSEMENT DE FRAIS « À L'EURO, L'EURO ».**

Les bénévoles qui ne souhaitent pas bénéficier de la réduction d'impôt peuvent se faire rembourser selon les modalités et conditions habituelles de l'association, le cas échéant.

- 1) Le bénévole remplit une fiche de frais supportés dans le cadre de son activité bénévole. S'il s'agit de frais de déplacement, il faut préciser la date, les lieux de départ et d'arrivée, l'objet du voyage, le nombre de kilomètres parcourus. Tous les frais liés à ce déplacement (essence, parking) doivent figurer sur cette fiche et être accompagnés des factures ou justificatifs correspondants.
- 2) Les bénévoles et l'association se mettent d'accord sur les modalités de remboursement (prix du repas, montant de l'indemnité kilométrique). Le barème de défraiement peut être celui publié chaque année par l'administration fiscale pour la déduction des frais réels des salariés par exemple, ou celui spécifique à l'abandon des frais engagés par les bénévoles des associations (Cf. ci-dessus).
- 3) L'association rembourse le bénévole.

**Pour toute information complémentaire**

Contactez le « **correspondant associations** » de la direction des finances publiques de votre département.

Coordonnées sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) rubrique « Contacts » puis « Professionnels : vos correspondants spécialisés ».





À chaque revue, nous aborderons un sujet sur la santé. Le sport est un facteur de santé et de bien-être. C'est aussi un facteur de prévention des maladies.

Les médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont pour la plupart des bénévoles qui donnent de leur temps et montrent l'exemple.

Aujourd'hui, nous allons parler des accidents cardiaques qui font peur à de nombreux bénévoles.

Quelles sont les questions à se poser pour qu'ils soient pris en charge dans les meilleures conditions ?

→ Qui dans notre structure est formé aux premiers secours (Initiation aux Premiers Secours (IPS) -2 heures de cours, Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC1- 7 heures de cours) ?

- A-t-il suivi des séances de formation continue ? Qui voudrait se former ?
- La fédération à laquelle vous êtes peut-être affilié a-t-elle émis des recommandations actualisées ?
- Le certificat d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le questionnaire en vigueur ont-ils été fournis par tous ?
- Où est situé le défibrillateur le plus proche et est-il en état de marche ? Est-il vérifié régulièrement ? (Question à poser aux organismes qui mettent les locaux à disposition).
- Y a-t-il un téléphone accessible rapidement ?
- Connaissez-vous les numéros d'urgence ?
  - 112 (numéro européen) • 15 (SAMU) • 18 (Pompiers)
- Quelle est l'adresse GPS à communiquer aux secours ?

## CŒUR ET ACTIVITÉ SPORTIVE

### Les 10 règles d'or

« Absolument, pas n'importe comment »

Recommandations édictées par le Club des Cardiologues du Sport



### À savoir...

La formation du plus grand nombre aux gestes de survie et la disponibilité immédiate d'un défibrillateur sont deux atouts essentiels de la survie des personnes lors d'un accident cardiaque.

\* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque cardiologique.

Il n'y a rien de pire que de se dire ...  
« Si j'avais su ! »



## Le Colosse aux pieds d'argile

**Association reconnue d'utilité publique (novembre 2020), créée par Sébastien Boueilh, ancien rugbyman dans le Sud-Ouest, l'association est née de son histoire personnelle.**

Celle d'un enfant abusé sexuellement entre 12 et 16 ans par un proche de sa famille, qui a réussi à sortir du silence 18 ans après pour porter plainte contre son agresseur. C'est au sortir du procès, en mai 2013, que Sébastien a décidé de se lancer dans la prévention contre les risques de violences sexuelles, localement, dans un milieu qu'il connaissait bien : le rugby.

Son ambition était alors de sensibiliser les clubs et les licenciés du Comité Régional de la Côte Basque et des Landes. Mais très rapidement, la médiatisation locale de son action, accueillie favorablement par les clubs et les instances, va faire tâche d'huile. L'association se voit sollicitée au-delà de la Nouvelle Aquitaine, au-delà du rugby et au-delà du milieu sportif.

Au vu de la demande exponentielle, Sébastien décide de s'y consacrer pleinement et crée un Conseil d'Administration d'une vingtaine de membres pour l'assister dans la gestion de la structure dont il devient directeur.

Les missions demeurent inchangées. La sensibilisation et la prévention aux risques de violences sexuelles et de bizutage en milieu sportif, la formation des éducateurs ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes restent le fer de lance de l'association. En complément des sensibilisations, des guides et des affiches à destination des jeunes et des éducateurs ont été créés avec des professionnels : des avocats, des officiers de police judiciaire et une psychologue-victimologue-criminologue.

En 2014, une première convention a été signée avec la Fédération Française de Rugby. Depuis, 28 autres fédérations françaises sportives se sont engagées aux côtés des Colosses, tout comme certaines régions, villes et directions régionales.

Mais l'équipe des Colosses ne peut se contenter de ces résultats sachant qu'en Europe, un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles. Pour contribuer à la lutte contre ce fléau, Colosse aux pieds d'argile a présenté au Ministère des Sports, en novembre 2018, une proposition de loi.

Celle-ci vise à contrôler et filtrer les bénévoles du mouvement sportif, déjà condamnés pour des agressions sexuelles sans se limiter aux salariés des clubs.

Colosse aux Pieds d'Argile propose trois types d'intervention : la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des victimes.

### A → Sensibiliser les enfants, les adolescents et leur famille

En fonction du public et des tranches d'âge, le discours et les notions abordées sont adaptés. L'échange et la prise de parole des jeunes sont encouragés et favorisés par le climat de confiance instauré ainsi que le ton employé par les intervenants. L'objectif étant de libérer la parole des victimes, PARLER est le maître mot de ces temps de sensibilisation !

Ainsi, à la fin de chaque intervention, un temps d'entretien individuel est proposé. Les intervenants sont systématiquement accompagnés d'une tierce personne (par exemple, d'un personnel de l'éducation nationale en milieu scolaire). Lors de ces entretiens, nous recueillons de nombreux témoignages entraînant régulièrement des signalements.

**En milieu sportif :** Nos interventions auprès des jeunes sportifs au sein des clubs, des sections sportives, des pôles et des CREPS nous permettent d'aborder le bizutage, les violences sexuelles et numériques et le harcèlement dans un espace confidentiel. L'effet de groupe, la vie en internat, les vestiaires, les déplacements sont des situations propices à ces violences.

#### En milieu scolaire :

Nous intervenons uniquement dans les classes de CM1 et CM2 pour sensibiliser les écoliers à la sexualité et aux violences sexuelles, des sujets encore trop tabous qui sont peu abordés dans le cadre familial.

**Collèges et lycées :** Les interventions pour les collégiens et les lycéens sont construites en fonction des questions qu'ils sont amenés à écrire sur un papier libre, de façon anonyme, au début de la sensibilisation. Leurs interrogations sont en lien avec les différents thèmes abordés : la genèse de l'association et l'histoire de Sébastien Boueilh ; les violences sexuelles et numériques ; le pédocriminel ; les traumatismes de la victime.



### B → Former

Former les professionnels de l'enfance : être capable de différencier les infractions sexuelles, apprendre à se prémunir de situations à risques, comprendre ce qu'est un pédocriminel et comment il agit, être capable d'identifier une victime, recevoir sa parole et l'accompagner, prendre connaissance des obligations légales, savoir agir en cas de faits ou de doutes. L'association est reconnue organisme de formation.

Deux modules sont proposés : connaître les infractions, les prévenir et agir ; recueillir la parole des victimes

### C → Accompagner, et aide aux victimes

- Orientation et accompagnement psychologique et juridique ;
- Consultations psychologiques gratuites avec une psychologue clinicienne, formée à l'EMDR ;
- Recueil des témoignages.

### L'association

Le conseil d'administration est composé de vingt personnes, le conseil d'administration, il est constitué de dix commissions pilotées par des professionnels bénévoles ayant des compétences dans chaque commission qu'ils animent.

Les commissions : juridique, psychologique, financier ; développement partenaires institutionnels ; relations internationales, bénévolat événementiel ; communication partenariat, mécénat ambassadeurs.

Une équipe salariée : vingt personnes constituent l'équipe avec un directeur, une chargée de communication, une comptable et un correspondant dans chaque Région et deux psychologues.

Par **Hubert Michard**



## Bien vieillir par le karaté

**« J'ai toujours pratiqué le karaté avec passion, avec le même état d'esprit que dans ma vie professionnelle, en harmonie avec ma vie personnelle et ma famille.**

Il m'a aidé à rester bien concentré sur les situations qui se présentent dans mon travail. Dans les différentes périodes de ma vie, le karaté m'a aidé à me construire, tant sur le plan personnel que professionnel. Il a forgé mon caractère, m'a renforcé physiquement et mentalement. Il m'a fait rencontrer des experts, des dirigeants et des pratiquants formidables issus de divers horizons et a été un support pour m'aider à faire face aux problèmes de la vie. Il m'a appris à manager des équipes, à m'organiser, à motiver et soutenir les gens, à les encourager et à les respecter.

À 63 ans, je m'oriente désormais vers la transmission de cet art martial car je suis conscient d'avoir entre les mains cet outil formidable qu'est le karaté-Do, capable d'être un plus pour la société et d'aider les pratiquants de tous âges à faire face aux difficultés de la vie.

Fort de mes 46 années de pratique et 43 années

d'enseignement, je suis convaincu que le karaté est une solution pour améliorer la santé et ainsi augmenter la longévité. », se confie Bernard PAUGAM, ceinture noire 7<sup>ème</sup> dan et médaillé d'Or de la JSEA.

### → Le karaté-Do

Le Karaté-Do est la voie de la réalisation de soi à travers un art qui n'est plus un résultat mais bien une façon d'être, d'agir, de réagir, une action d'amélioration de l'individu qui s'engage pacifiquement au quotidien... Dans ce contexte, l'ennemi n'est pas extérieur mais bien intérieur et c'est lui qu'on doit d'abord chercher à apprivoiser... C'est une discipline qui doit refuser la violence et qui doit apporter sérénité, calme, pondération, réflexion, contrôle de soi.



Sans ces valeurs il ne peut y avoir de véritable progression. Ce qui est appris en une journée doit être répété toute une vie. Seul l'entraînement peut être le facteur de cette réussite. Autrement dit, il ne faut pas s'arrêter malgré les obstacles qui surviennent tout au long d'une vie de pratiquant : soucis de la vie quotidienne, travail, paresse, etc. Tous ces prétextes doivent être surmontés, tout en conservant respect, modestie et vertu. L'entraînement est un processus sans fin qui doit s'affranchir autant que possible des contraintes extérieures.

### → Le karaté sportif

Le Karaté Sportif, dont le but premier recherché est la performance sportive, est destiné plus souvent à un public jeune mettant en présence deux individus qui doivent s'affronter et montrer l'un ou l'autre leur supériorité. Dans ce contexte, l'idée de compétition est généralement omniprésente en se montrant « meilleur que » son adversaire. Cet aspect est aussi représentatif du monde d'aujourd'hui où l'on doit se « battre » sans arrêt pour garder sa place et progresser dans le monde du travail.

### → Le karaté défense

Depuis quelques années, les agressions physiques diverses dans les villes ont fait grandir les pratiques de sports de combats dans le domaine « défense ». En effet, le public d'aujourd'hui est demandeur de notions d'auto défense. Cela se vérifie bien chaque année lors des inscriptions au club en début de saison. En effet, le public attend un résultat rapidement. Aussi, pour répondre au besoin et à la tendance actuelle, j'intègre cette approche « Karaté défense » au club mais aussi dans les établissements de la région qui le souhaitent.

### → Les « seniors » (plus de 55 ans)

Commencer à pratiquer le karaté aujourd'hui, à un âge avancé, est tout à fait concevable dans la mesure où l'enseignant est motivé, qualifié et possède suffisamment d'expérience dans la pratique du karaté-Do.

Il y a quelques dizaines d'années, on ne pouvait imaginer, pour beaucoup de gens, commencer à pratiquer le karaté après 60, 70 ou 80 ans et encore moins d'arriver à porter une ceinture noire quelques années plus tard en ayant commencé à cet âge.

Aujourd'hui cela est possible, même si l'on doit user de beaucoup de pédagogie ou de communication pour convaincre, former et motiver.

Au cours des 60 dernières années, la durée de vie moyenne a progressé de plus de 20 ans dans le monde. Selon les projections des Nations unies, l'espérance de vie à la naissance pourrait atteindre 76 ans en 2045-2050 dans l'ensemble du monde et 82 ans en 2095-2100. À la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, la

durée de vie moyenne avoisinerait les 89 ans dans les pays développés et 81 ans dans les pays en voie de développement.

Cette hypothèse suppose un retour au progrès dans les régions du monde où elle a baissé récemment et aussi l'endiguement des maladies dites « de civilisation » (obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers, etc.), notamment au Sud où elles vont prendre de plus en plus d'importance.

### → L'inactivité chez les seniors

Le mode de vie actuel est propice à une diminution de l'exercice physique et à une plus grande de personnes présentant des facteurs de risque comme la surcharge pondérale, l'hypertension artérielle ou atteintes de maladies non transmissibles telles que le diabète, le cancer et les maladies cardio-vasculaires sédentarisation.

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur notre état de santé avec l'augmentation du nombre. En effet, autrefois il nous fallait bouger, nous dépenser physiquement pour assurer notre survie. Aujourd'hui, pour satisfaire nos besoins fondamentaux, tout ou presque peut être livré à domicile. Alors pourquoi bouger quand parallèlement notre système de santé s'améliore tous les jours ?

Selon l'OMS<sup>21</sup>, d'une manière globale, la sédentarité représenterait le quatrième facteur de risque de décès. Elle serait à l'origine de 30 % des cardiopathies ischémiques (maladie coronarienne principalement provoquée par l'athérosclérose des coronaires) ; 27 % des cas de diabète ; 21 à 25 % des cas de cancer du sein et du côlon. A cela s'ajoute l'augmentation des risques d'accidents cardiovasculaires, l'obésité, etc.

Il s'agit donc d'un véritable problème de santé publique contre lequel la pratique du Karaté peut apporter une solution pour le maintien en forme.

Est considérée « sédentaire », la personne qui ne fait pas au minimum 30 minutes d'activité physique par jour (marche rapide, travaux manuels, randonnées, jardinage, ...) ou vingt minutes d'activité physique d'intensité élevée 3 fois par semaine (course à pied, cyclisme, natation).



**L'inactivité physique** est un état de repos physique relativement complet qui ne stimule pas suffisamment les organes humains pour les entretenir et réguler leur fonctionnement. Les personnes inactives réalisent au minimum les actes de la vie quotidienne. Aussi, l'activité physique est une mesure de santé publique de premier plan à prendre au sérieux.

Le fait d'amener les adultes vieillissants à pratiquer des activités physiques de façon régulière est primordial pour maintenir leurs capacités fonctionnelles au-delà du point critique de perte d'autonomie.



### → Le sport pour les seniors

De nos jours, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), les Directions Régionales Jeunesse et Sports (DRJS) et les divers organismes de santé communiquent régulièrement sur le fait qu'il faut inciter les Seniors à bouger et faire du sport.

L'activité physique régulière (au moins trente minutes par jour, cinq fois par semaine) réduirait le risque de développer un diabète sucré et des maladies cardio-vasculaires. Elle retarderait même la survenue d'Alzheimer...

Alors, oui, on bouge mais pas n'importe comment. Avec l'âge, on a tendance à se raidir, à s'essouffler et à prendre du poids (après la ménopause, l'andropause...). On cherche donc surtout à retrouver aisance et mobilité dans ses mouvements, de la souplesse, du souffle et une silhouette tonique.

Comme le dit le Dr Michel SYMES :

« Bien vieillir se prépare. C'est une affaire de tous les âges en s'astreignant par exemple à une bonne hygiène de vie, en s'alimentant de façon cohérente et équilibrée, en pratiquant une activité physique pour entretenir tous les organes de notre corps ou encore en exerçant régulièrement ses capacités intellectuelles et son cerveau ».

Le karaté, par l'échauffement, les étirements, la recherche d'amplitude des mouvements, le travail sur l'équilibre, la concentration, la symétrie des gestes, permet de rééquilibrer globalement l'individu mais aussi d'apporter un meilleur équilibre émotionnel. En effet, les fascias sont reliés au système nerveux. Par ce biais, il est donc possible de travailler sur le stress, l'anxiété et la dépression.

Le karaté devient alors non seulement un véritable outil mais aussi une solution pour l'amélioration de la santé.

**Bernard PAUGAM**



## Le cheval... ami et complice

**Sabine Chapuis secrétaire générale du CDMJSEA 21, éducatrice spécialisée, diplômée en thérapie avec le cheval préside ÉQUI-SENS BFC**

Elle est également membre du comité Dijon couronne 21 de la société des membres de la légion d'honneur (SMLH21), nous l'avons sollicitée afin qu'elle expose pour Le Médaille son parcours associatif.

**1/ Sabine, vous êtes une professionnelle de la médiation équine. Comment vous est venue cette passion ?**

**Pouvez-vous nous présenter votre fabuleux métier, thérapeute avec le cheval ?**

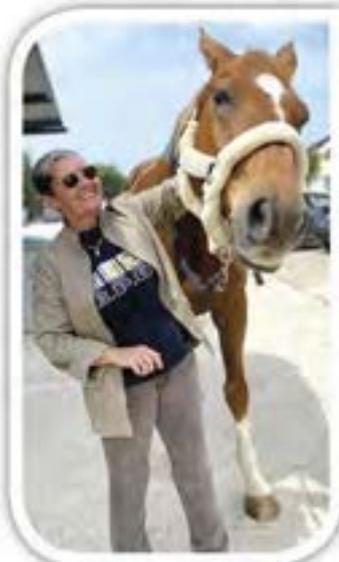
*Entre passion et compassion, mes pas m'ont conduite à découvrir différents horizons. Au fil du temps, au gré de mes parcours, je compose ma vie entre trot et galop. J'avoue avoir une préférence pour le galop. La trame de ma vie s'est enrichie de rencontres à travers lesquelles j'ai appris à me mettre à l'écoute. À la croisée de mes chemins, je découvre la possibilité de mettre en pratique mes savoir-faire d'éducatrice spécialisée et ma rencontre avec les chevaux.*

*Cette rencontre entre un groupe de jeunes en difficultés et les chevaux, m'a permis de vérifier, puis d'affirmer qu'il pouvait y avoir émergence de sensations, de plaisir, de mots... Évaluation positive qui se renforce après la mise en place de l'activité cheval avec des jeunes adultes psychotiques. C'est cet aspect à la fois sensoriel et émotionnel qui m'a incitée à approfondir ces observations, à renouveler cette expérience positive, et à en analyser les bénéfices.*

**2/ Vous avez fondé ÉQUI-SENS BFC en 2002, vous nous présentez son fonctionnement ?**

*Nous recevons des personnes en situation de handicap. Handicap au sens large du terme : physique, psychique, social, relationnel, en souffrance (durable ou passagère) ... Les séances sont, en général, individuelles, sur rendez-vous. Elles peuvent être hebdomadaires, tous les 15 jours ou mensuelles. Le suivi régulier est très important.*

**3/ Vous avez dirigé cette structure et en dehors de vos horaires vous vous y impliquiez encore en qualité de bénévole. Vous êtes vraiment captivée, investie ?**



*J'ai créé cette structure, une des premières en France. Aujourd'hui, jeune retraitée active, je conçois difficilement de cesser mon engagement auprès des jeunes et des chevaux. C'est pour cela que j'ai repris la présidence d'ÉQUI-SENS, afin d'accompagner mes collaborateurs (plus jeunes) qui ont pris la relève.*

**4/ Que ressentez-vous et que ressentent vos patients lors des séances que vous prodiguez ?**

*Chaque jour je trouve dans ces différentes rencontres un petit quelque chose qui*



*confirme, qui authentifie, qui certifie, l'essentiel de mon engagement auprès de tous les enfants, adolescents et adultes qui viennent un jour à ÉQUI-SENS. Le Cheval et la relation d'aide. Jour après jour, c'est ensemble que nous avançons, pour qu'au-delà de nos différences, au-delà de nos statuts, au-delà de la condition sociale, au-delà des fonctions et des responsabilités,*

*nous construisons nos existences et que notre vie ait un sens. La rencontre avec le cheval va au-delà d'une simple mise en selle. Monter n'est pas si important mais PARTAGER, CONFIER, CARESSER, SE BLOTTIR, SENTIR, RACONTER, EMBRESSER, RIRE, SOURIRE, OSER, PARLER et DIRE prennent un SENS. C'est ainsi qu'est né ÉQUI-SENS.*

**5/ Votre travail a trouvé une juste récompense, vous avez obtenu une haute distinction, la légion d'honneur ? Cette distinction reste relativement rare ?**

*Effectivement, j'ai reçu la légion d'honneur en 2011, cette décoration récompense « les mérites éminents acquis au service de la nation à titre civil ou militaire ». J'ai été fort surprise, néanmoins, très fière de cette distinction. Je pense que d'autres la méritent autant que moi, j'ai été entourée et soutenue par un grand nombre de personnes qui ont cru à ce projet.*



**6/ Maintenant, c'est la retraite. Et vous allez encore occuper votre temps en qualité de membre du Comité Dijon couronne de la SMLH21 ?**

*Certes c'est la retraite, mais la vie continue. Entre engagement associatif, soutien et/ou accompagnement il y a encore de l'occupation à l'horizon ! Mon engagement au sein de la SMLH21, perdure car ce sont des valeurs qui me tiennent à cœur. La SMLH est une société d'entraide.*

**7/ Vous gérez également le secrétariat général du CD 21 ?**

*Je suis au CDMJSEA 21 depuis 2016. J'ai pris le poste de secrétaire générale en 2019. Car, c'est encore pour moi important de mettre en lumière et faire rayonner tous ces bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.*

**8/ Où puisez-vous cette énergie ?**

*Cette énergie est innée. Dans ma tête j'ai toujours 30 ans et j'ai la vie devant moi. Mon adage est le suivant :*

*« Trouve toujours une raison de rire, cela n'ajoutera peut-être pas des années à ta vie, mais ajoutera de la vie à tes années ».....« Sans instants magiques la vie n'est que quotidien. »*

*Merci Sabine pour nous avoir consacré du temps pour la réalisation de cet article.*

Interview réalisée par **Éric COËNE**

# Hommage à nos *valeureux* *centenaires*

> LE DOSSIER

CD 01 - Ain

## La Plaquette du centenaire de la Fédération de la Jeunesse et des Sports à Joseph REVOL, doyen des médaillés de l'AIN.

Réuni à la salle des fêtes de Neuville-les-Dames, samedi 2 avril, le comité départemental de l'Ain des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a honoré cinq Neuillois, dont Joseph REVOL, bientôt centenaire. Joseph REVOL est né le 5 décembre 1922 à Buellas. En 1926, il s'installe à Neuville-les-Dames avec sa famille, où il reprendra le commerce familial, qu'il développe avec son épouse Andrée.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Joseph s'est passionné pour le cyclisme, qu'il a pratiqué de nombreuses années, avant de s'impliquer dans le club châillonnais, puis le club neuillois qu'il dirigera et développera pendant douze ans et dont il est président d'honneur. Il est fier d'être à l'origine de l'école cycliste.

Sa nomination comme commissaire de course lui a valu d'officier dans de grandes épreuves, comme le critérium du Dauphiné Libéré, le Tour de l'Avenir, le Tour de France féminin et le Tour de l'Ain jusqu'à ses 90 ans.

En 2007, il est honoré à Aix-les-Bains, en recevant la médaille de vermeil : la plus haute distinction du cyclisme. Il est fier aussi d'évoquer son amitié pour Jeannie LONGO, qu'il a connue sur le Tour de France féminin en 1985, qui est venue plusieurs fois au Prix des fondateurs à Neuville-les-Dames et avec qui il correspond toujours.

Joseph REVOL se passionnait aussi pour la nature et la chasse, passion qu'il transmettra à ses enfants et petits-enfants. Nommé lieutenant de louveterie par le préfet de l'Ain, il a été le référent pour les problèmes liés à la chasse pendant douze



Joseph REVOL, avec le président du CDMJSEA 01, Aimé MAZUYT, et sa fille Claudine.

ans. Il obtiendra la médaille de la Fédération de chasse pour soixante ans d'adhésion et devient président d'honneur.

Joseph REVOL a aussi été correspondant de presse pendant cinquante ans pour la Voix de l'Ain.

Il fait aussi partie du Comité directeur des médaillés du sport, ayant reçu lui-même la médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Joseph REVOL a eu une partie de sa vie tournée vers les autres, faisant preuve d'un dynamisme professionnel, sportif, social et culturel sans égal.

Patriarche d'une famille de six enfants et conjoints, 15 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants, Joseph REVOL fêtera son 100<sup>e</sup> anniversaire à la fin de l'année.



## Le CDMJSEA 17 a fêté les 100 ans de Claude BARITEAU

Le CDMJSEA de la Charente-Maritime s'est déplacé à Forges d'Aunis pour fêter les 100 ans de Claude BARITEAU.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle municipale de Forges en compagnie de Mme Micheline BERNARD, maire de la commune, et d'Yves PERPIGNAN, ami de longue date de Claude.

Mme Jaja CORAUX, présidente du CDMJSEA 17, a présenté aux nombreux invités M. Claude BARITEAU en rappelant les soixante-cinq années de licence à la Fédération Française de Cyclisme en tant que sportif mais également comme dirigeant, organisateur, directeur sportif, etc... mais aussi ses vingt ans au CDMJSEA 17. Elle lui a remis la plaquette de V.I.P. de notre Fédération nationale.

CD 17 - Charente-Maritime

### Pierre BOENNEC, un jeune Cormoran de 100 ans !

102 ans depuis le 17 juin dernier Pierre BOENNEC, le Bigouden, toujours bon pied bon œil vit chez lui à PENMARC'H.

Le secret de sa longévité est un régime à base de pommes de terre, des exercices au quotidien de gymnastique et une sacrée dose d'humanité.

« *Je suis hors du temps* » s'amuse à dire ce passionné de football qui a décidé de jouer les prolongations, pas pressé que l'on sonne la fin de la partie. Ouvrier, délégué syndical, Résistant, directeur d'usine, bénévole engagé dans les instances sportives, le centenaire a connu 14 maires et 16 présidents de son club local des Cormorans de PENMARC'H.

À 102 ans le Bigouden veuf depuis 2015 vit encore chez lui soutenu par une aide-ménagère. « *Je suis libre et indépendant* » livre celui qui en a encore sous la pédale.

Tous les jours il se livre à des activités physiques, du vélo d'appartement aménagé, puis des exercices de musculation avec une paire d'haltères.

En général, à chaque repas, il essaie d'alterner viande et poisson avec un aliment invariable la pomme de terre, le tout avec 10 cl de vin rouge, pas plus !

Il vient de confectionner un ouvrage, quasi exhaustif, sur les Cormorans, le club de football auquel il est viscéralement attaché, il en fut le trésorier pendant 30 ans et témoin privilégié d'épisodes homériques tel le « *match du siècle* » en 1970 avec plus de 4000 spectateurs lors du derby local PENMARC'H-LE GUILVINEC.



« *J'ai tout donné aux Cormorans, même mes deux filles qui ont épousé des joueurs, s'amuse le président d'honneur de l'association sportive* ».

Le nouveau maire de PENMARC'H a rendu visite au monument bigouden qui possède depuis 2018, un stade à son nom.

« *Je lui ai chanté quelques hymnes à la gloire des Noir et Or* » glisse le centenaire, fidèle aux valeurs du club : courage et solidarité.

Pierre est devenu arrière Grand Père pour la neuvième fois, un de ses bambins lui a collé un autocollant de Batman sur sa canne, un joli clin d'œil sur le super héros médaillé d'Or de la jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif du Finistère.

\*\*\*\*\*



### Gabrielle GONNIN, son sourire ne la quittait pas. Ou si rarement.

Sa vivacité d'esprit surprenait.

Son éloquence étonnait.

Gabrielle GONNIN savait qu'elle n'était pas tout à fait dans la norme. Mais voilà : elle aimait la vie et elle la prenait comme elle venait.

Née le 28 décembre 1919 à La

Roche-Posay (Vienne) dans une famille de cheminots, 4<sup>ème</sup> d'une fratrie de huit enfants, elle voulait devenir institutrice, mais pour les beaux yeux d'un garçon coiffeur, elle abandonne ses études et part à Paris à 16 ans pour un stage de six mois dans le métier de la coiffure. Quelle aventure et quelle découverte !

Elle s'est mariée à 16 ans, en 1936, et le couple s'est installé à Issoudun. De leur amour naîtra un garçon un an plus tard. En 1939, son mari était mobilisé dans l'infanterie et partait à Givet (Ardennes). Fait prisonnier, il était envoyé dans un stalag, à côté de Berlin. Il est décédé en 1978 et avec sa disparition, le salon de coiffure a fermé. Comme beaucoup, elle se retrouvera à l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre qu'elle n'a jamais quittée.

**Gabrielle s'est engagée avec détermination dans le bénévolat :**

La pêche (*initiée par son père dès l'âge de 13 ans*) a repris ses droits au sein de la société LA RIPPE, secrétaire et trésorière jusqu'en 2008. Gabrielle organisera dans les années 1990 de nombreux concours de pêche pour les jeunes de 8 à 16 ans sur les bords de la Théols ; la mycologie au club de Vierzon ; La pomologie à Neuvy-Saint-Sépulchre ; la Société d'horticulture de l'Indre (*société aujourd'hui dissoute*) ; la philatélie à la

section d'Issoudun et de Levroux. De 1945 à 1975 elle a œuvré au syndicat des maîtres coiffeurs de l'Indre en tant que vice-présidente. Déléguée des veuves des ACPG et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, Gabrielle n'a jamais manqué une seule manifestation patriotique.

Son souhait de pouvoir participer au dépôt de la gerbe le 8 Mai à Issoudun, car elle était la dernière représentante de la section des ACPG d'Issoudun a été entendu et ce petit bout de femme, qui a fêté son siècle le 28 décembre 2019, en était tout émue.

Gabrielle vivait toujours dans le salon de coiffure de la rue Pierre-Brossolette qu'elle avait aménagé en cuisine : « *J'ai voulu garder la vitrine car elle me donne plein de lumière* », disait-elle. Elle y avait installé une table et quelques chaises. La sienne faisait face à la vitre : « *C'est la vie que je vois ! Il y a les voitures, les enfants qui vont à l'école avec leurs parents...* »

Jusqu'à il y a deux ans elle était autonome comme il était rare de l'être, à cet âge, elle faisait ses courses, lisait, écrivait, préparait ses repas. La « *doyenne de la rue* », comme elle se plaisait à dire, a aimé sa vie à Issoudun, avec son mari et son fils.

Imperturbable au coronavirus « *le cocomachin chouette* » comme elle disait, le confinement ne l'avait pas dérangée car aimant la nature, elle passait son temps dans son potager en compagnie de « *Fifi* » sa tortue centenaire elle aussi.

Elle était en maison de retraite depuis un an et demi.

Elle nous a malheureusement quittés le 26 juillet dernier, dans sa 103<sup>ème</sup> année.

Gabrielle GONNIN était titulaire de la médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (*contingent janvier 2011*)

**Guy CHAMBRIER**  
Président du CDMJSEA 36

## Né le 17 juin 1921 à Tours, Jacques BOIREAUD fut un grand serviteur du sport en Touraine.

Élève studieux, il entre à l'école supérieure Paul-Louis Courier où il obtient le brevet élémentaire et entreprend la préparation du brevet supérieur.

Il participe aux activités périscolaires de son école notamment au basket et à l'athlétisme.

En juin 1940, il est exilé dans les Deux-Sèvres où il rencontrera sa future épouse, Simone.

Bien qu'ayant obtenu son brevet supérieur qui lui permettrait d'être professeur de gym, sa vocation, à son retour en Touraine, un malencontreux abcès pulmonaire vient contrarier ses espoirs.

Recruté sur dossier, il devient à 20 ans secrétaire d'administration académique en 1941. Affecté à Tours, avec deux autres collègues, (Debiard et Berger) il crée pour l'Indre-et-Loire l'Association des médaillés de l'éducation physique et des sports.

De 1945 à 1962, il assure la responsabilité administrative et générale du service départemental de la jeunesse et des sports d'Indre-et-Loire. Parallèlement, il s'implique dans son club de cœur Paul-Louis-Courier, au comité départemental Ufolep

et à l'Association des médaillés de la jeunesse et des sports dont il est un des principaux artisans de la création en 1952.

En 1962, il devient inspecteur de la jeunesse et des sports. De 1964 à sa retraite prise en 1983, Jacques travaille au service départemental d'Indre-et-Loire. Au cours de ces dix-neuf années, il structure le secteur sportif départemental et porte une attention particulière à l'Association des médaillés de la jeunesse et des sports, dont il fut le président de 1988 à 1995. Médaille d'Or Jeunesse et Sports le 14 juillet 1973, il reçoit l'Or fédéral (A.N.M.E.P.S.) en juillet 1973 et le grand Or fédéral (F.F.M.J.S.E.A) en 2007. Pour l'ensemble de ses activités, en 1980, il a été promu chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Jacques BOIREAUD fut membre de deux commissions nationales et participa à plusieurs reprises à l'élaboration de règlements statutaires nationaux. Il fut également membre du CDOS 37 pendant de nombreuses années.

Il est toujours Président d'Honneur du Comité MJSEA37 et garde un œil sur les activités du Comité.



## 1949-2005 : un parcours très actif pour Bernard SIMON

Tout débute dans ma vie associative par mon adhésion à l'Union Cyclotouriste de Touraine en 1948. Le comité directeur du Club m'ayant trouvé un peu trop meneur auprès des jeunes décide de m'intégrer au bureau en janvier 1949 comme Trésorier

adjoint pour calmer mes ardeurs en janvier 1949. C'est également en 1949 que je suis reçu compagnon maroquinier, suivant ainsi mon père reçu en 1906 comme bourrelier-harnacheur. Après mon service militaire, je suis appelé à succéder à mon père dans sa petite fabrique de sellerie vélocipédique rue Chalmel.

En 1957, je suis chargé d'organiser le congrès national de l'Union compagnonnique, ce qui me donne l'occasion de demander au préfet M. JULIEN un entretien pour lui demander d'accepter la Présidence d'Honneur du Congrès, il me reçoit très amicalement en ses appartements pendant près d'une heure.

C'est cette même année que Michel ROYER (mon camarade d'école primaire et de l'École Supérieure de garçons Paul-Louis Courier) me demande si je peux faire une serviette pour son frère Jean qui vient d'être nommé professeur au collège Michelet.

1958, Jean ROYER se présente à la députation et son frère me sollicite pour participer à la campagne électorale.

1959, Jean ROYER décide avec retard de former une liste apolitique pour les municipales. Je fais partie de ceux-ci et nous

incorporons nos relations. Nous ignorons tous et tout de la vie politique.

Contre mon gré, Jean ROYER insiste après notre élection pour me nommer adjoint. C'est ainsi en prenant simplement en compte mon passé de dirigeant cyclotouriste que je me retrouve entre autres responsable des sports (+ occupation du domaine public, avec les foires de Tours), Service du personnel, rattaché au cabinet du maire pour la responsabilité de toutes les manifestations.

C'est ainsi que huit jours après l'élection du maire et des adjoints, nous apprenons que De GAULLE souhaitait venir à Tours le 5 mai 1959, jour d'ouverture des foires de Tours (entre autres sur les boulevards).

Jean ROYER étant à l'Assemblée Nationale, me demande de le représenter à la préfecture pour la première réunion avec les services de l'Elysée et les responsables des services départementaux. Le préfet ne m'a pas oublié et les retrouvailles furent sympathiques mais la charge pour l'organisation beaucoup moins.

J'ai abandonné mes activités professionnelles pour vivre à la mairie de 12 à 14 heures par jour car il fallait aussi apprendre à gérer les services.

C'est également dans cette période que je reçois 2 courriers un de M. Roger LECOTTE pour solliciter un rendez-vous avec le maire pour relancer le projet du Musée du compagnonnage et Marcel DEBIARD président du Comité des Sports et des Médaillés Jeunesse et Sports pour me guider dans mes responsabilités sportives.

C'est ainsi que ce dernier a réuni les principaux dirigeants des grands clubs et de comités sportifs à l'hôtel Métropole au cours d'un dîner afin de me permettre de gagner du temps dans mes relations sportives.

Je lui en suis toujours reconnaissant.

Nous étions par la suite en contact permanent, il était un sage conseiller. C'est lui également qui me feras obtenir la médaille de bronze en 1963.

En 1962, je suis parti à Perrusson pour installer un atelier de maroquinerie pour le compte de M. VIGNAUD, propriétaire de la Sté FAVECO. En 1964, nous ouvrons le premier bâtiment de l'usine actuelle puis d'autres agrandissements se succéderont en 1970, 1974 et 1978.

En 1965, je ne me représente pas au conseil municipal car la tâche devient trop lourde entre la progression de l'entreprise et les réunions du soir à Tours avec des rentrées tardives dans la nuit.

En 1991, au Comité Paul DEPOND, est vice-président et son épouse trésorière avec Jacques BOIREAUD comme président. Janine a téléphoné à mon épouse en lui disant « Bernard à la retraite, il va s'ennuyer, nous cherchons à renforcer notre comité directeur, Jacques est d'accord pour qu'il nous rejoigne au CD. » C'est donc en 1992 que je rentre dans le cycle actif des médaillés.

En 1995, Jacques BOIREAUD nous annonce que pour des problèmes de santé il se retire de la présidence. Paul et Jeannine me demandent de venir chez eux avec Jacques afin de me proposer de me présenter à la présidence. Je refuse catégoriquement, Jacques est furax, il ne me comprend pas, mais je ne peux lui donner les vraies raisons.

Après après discussions, je leur propose de contacter Claude MASSALOUX, un ami, il accepte à condition que je le seconde comme vice-président. En 1996 il en fut ainsi. Je n'avais pas prévu sa disparition. Avant de mourir, il m'a fait promettre de reprendre le flambeau. J'ai assuré l'intérim.

En 2000, à l'A.G., je suis devenu président par défaut et certainement contre l'avis de Jacques.

En 2004, je rends les gants ayant eu la chance d'avoir trouvé un successeur en la personne d'Hubert GAUTRON. Je l'ai aidé sur sa demande par suite de ses problèmes d'une manière active jusqu'en septembre 2005.

.....

## René BERNARD Centenaire - Médaillé d'argent 1976

Il est né le 16 octobre 1921 à Lyon. Aîné d'une fratrie de quatre garçons : Raoul (1923), André (1924) et Francis (1934). Il est décédé le 4 septembre 2022.

Les trois ou quatre générations précédentes étaient marchands de chevaux et fréquentaient les écoles d'équitation.

C'est donc naturellement que René fréquentera le domaine de l'hippisme. Doué scolairement, il saute une classe et après son bac il intègre la fac de droit.

Mais la guerre arrive : préparations militaires, chantiers de jeunesse, travail dans les mines de pyrites de cuivre et maquis. En 1945, il fait un stage au camp militaire de Coëtquidan. Il entre ensuite à la maison WEILL dans la toile de jute.

Après un passage à Troyes et aux usines de Dunkerque, il est nommé en Afrique du Nord jusqu'en 1954. À Casablanca, il est membre du club de l'étrier.

Retour à Lyon (1954-1957) : vice-président des Touristes Lyonnais.

Enfin Nancy, où il commence à vivre dans une chambre d'hôtel puis en location boulevard de Baudricourt. Puis de longues années à Neuves-Maisons chez les sœurs JACQUEMART, chez qui il vivait entre sept femmes et Irène. Il montait à cheval et jouait au tennis avec Colette.

Brabois devient sa deuxième maison : président de « l'Eperon de Nancy » jusqu'en 1972 avec une activité dévorante à l'hippodrome.

À la fermeture des usines, en décembre 1976, il vit une période de chômage, qu'il met à profit pour être très présent sur les concours hippiques et aux courses.

Jusqu'en 1987, date de son départ en retraite, il a été au bureau technique de la Fédération des courses d'Hoerdt.

Toujours avec Renée et Colette, il n'est jamais loin des champs de courses (La Baule, Villeneuve-sur mer). Avec Raoul, Lisa et Thérèse (sa belle-sœur), il fait des séjours à Saint-Haon-le-Vieux, pas loin de l'hippodrome de Vichy. Après le départ de Colette et de Renée, il vient habiter à Laxou.

Il aimait rendre visite à sa famille ou ses amis, sans crier gare, mais avait se faire pardonner grâce à ses bergamotes et macarons.

Son immense passion pour les chevaux ne l'a jamais quitté. Une amie le véhicule encore souvent sur les champs de courses. Lorsque je l'ai quitté, cette dame l'emmenait faire une sortie à l'hippodrome de Brabois.

Était-ce le secret de sa longévité, qui a malheureusement atteint son terme, René nous ayant quittés récemment ?

**Guy BAZIN**

Trésorier du CDMJSEA 54  
Août 2022



**Robert AYALA,**  
**né à Vesoul le 29 mars 1922,**  
**a eu une carrière sportive très active.**

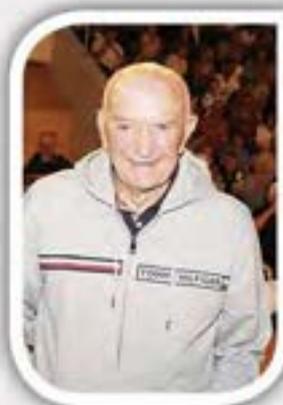
De 1937 à 1960, il a été basketteur à l'AGM Vesoul puis à l'Espoir Sportif Vésulien et ensuite à l'Union Sportive Vésulienne opérant, en qualité de joueur, en national dans les années 1950-1955 ainsi que dans l'équipe de la Police. Pendant cette même période, il pratique le football au Racing Vésulien.

En 1960, il devient membre du Comité Directeur de l'US Vesoul section basket, et après plusieurs années de vice-présidence, il est porté à la présidence en 1979, peu après

sa retraite d'inspecteur de police, présidence qu'il occupe encore en 1983.

Pendant cette même période, il est membre du Comité Directeur Général de l'US Vesoul (club omnisports).

Simultanément, il est vice-président de la Gaule Vésulienne et en mai 1981, après onze années de vice-présidence, il est élu président de la Fédération de pêche de la Haute-Saône.



**Albert PAGET,**  
**un centenaire hors**  
**normes**

Il est sans aucun doute le doyen de notre honorable comité. Vous lui demandez son âge ?  
 Il vous répondra du tac au tac :  
 « J'avais 50 ans en 1972 !.. ».

Albert s'est construit une identité loin de son cocon familial, sans toutefois renier ses origines.

En se confiant un jour à notre ami et regretté Norbert Beysson, il lui déclarait :  
 « Je suis de Saint-Félix, frontière entre les deux Savoies, né le 22 novembre 1922 dans une famille paysanne. Mon frangin, lui, est resté à Saint-Félix ».

Pour ma part, je l'ai connu dans les années 1962-1963, à une époque où j'étais jeune coureur au sein du V.C. Annemasse, et lui déjà une grande figure du cyclisme annécien.

En 1975, je débute ma carrière de dirigeant sportif et j'ai la chance de diriger une remarquable équipe cadets qui truste sans concession les épreuves de la région. Au cours de l'une de ces courses, où Albert Paget officie en tant que speaker, va naître entre un dirigeant expérimenté et un néophyte entraîneur une longue et durable amitié.

Depuis, ensemble, nous avons tourné de nombreuses pages des calendriers. J'ai donc appris à mieux le connaître, mais, aujourd'hui encore, je reste subjugué devant sa lucidité, ses analyses pertinentes, ses expressions ou la gaieté et la bonne humeur prédominant en permanence.

Oui, un sacré bonhomme cet Albert ! Plus qu'un grand dirigeant, une icône annécienne et même au-delà, faite de volonté, de ténacité, de courage mais doté aussi, suivant les circonstances, d'une humeur bouffonne. Un trait de caractère loin de nous déplaire qui, d'ailleurs, illumine encore un peu plus son visage rond et photogénique.

Il a été aussi, ne l'oublions pas, un remarquable compétiteur, allant jusqu'à disputer le critérium des Six Provinces. Le cyclisme bien sûr, il en connaît un rayon, mais il maîtrise à la perfection de nombreuses autres disciplines.

Sa culture sportive est riche, comme l'est d'ailleurs sa culture générale. Un savoir qu'il a su enrichir à travers ses très nombreux voyages. Plus de 80 pays visités comme il aime à nous le rappeler, ou encore à nous faire découvrir avec fierté ses remarquables albums photos.

Au fil de ses responsabilités, de ses engagements, il a été à maintes fois décoré, honoré.

**Justes récompenses de son entier dévouement et de son fidèle engagement associatif et sportif :**

- 1986 : Prix du dirigeant Conseil Général ;
- 1991 : Médaille d'or Jeunesse et sports et Médaille Vermeil de F.F.C. ;
- 2003 : Diplômé d'honneur pour sa carrière de dirigeant ;
- 2005 : Lauréat du Comité Départemental Olympique et Sportif 74.

Le comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif se devait bien de mettre en lumière ce grand baroudeur du sport qu'est notre ami Albert.

**Bernard Couty**



### Joseph ALQUIER, un centenaire honoré dans le Tarn.

Il y a quelque temps, notre adhérent centenaire Joseph ALQUIER a été honoré dans les locaux du Castres Sport Nautique. En effet, « Jo » pour les proches et les copains, commence la natation avant la seconde guerre mondiale. Engagé dans la marine durant

cette guerre, il effectue une longue « croisière » sur le Richelieu.

Jo, à son retour de l'armée, en tant que maître-nageur, passe son examen pour devenir professeur d'éducation physique à Bagnères-de-Bigorre où il crée un club de natation.

CD 81 - Tarn

Il revient ensuite sur Castres, au sein de son club d'origine. En 1960, il intègre le comité des Pyrénées et y siègera vingt ans.

Il entraîne bon nombre de nageurs et est très fier d'avoir conduit deux jeunes aux championnats de France et les avoir vu obtenir le titre (Bernard Vicente et Olivier Borios).

Son plaisir actuel est de voir émerger du club de nouvelles graines de champions comme Camille Tissandier déjà auréolée de plusieurs titres nationaux.

Jo a obtenu de la Jeunesse et des sports la médaille d'or en 1972 et nous lui avons donc remis une plaquette d'honneur et une médaille d'honneur du département.

Jo a longtemps présidé la commission sportive et a formé de nombreux officiels, il a toujours son fauteuil au conseil de surveillance du club.

Nous le remercions pour toutes ces années de bénévolat, c'est un exemple pour tous les jeunes et dirigeants bénévoles.



### Robert CAILLON, est né le 28 août 1920, à La Bussière, dans le département de la Vienne.

En 1938, il est reçu au concours d'entrée de l'École Normale de la Roche-sur-Yon en Vendée.

Il réalise par la suite une longue carrière d'instituteur.

De son mariage avec Jeanne en 1946, il a 4 enfants. Viendront ensuite 7 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

En 1990, il part habiter à La Réunion, à Saint-Leu très exactement, où il se marie avec Marie-Thérèse, rencontrée en métropole et originaire de l'île.

Sa longévité, il la doit à une vie saine, sportive, une alimentation sans excès et surtout agrémentée de fruits de toutes sortes qu'il adore consommer.

Sa passion du jardin, des fleurs, qu'il partage avec son épouse lui a permis de cultiver de nombreux fruits et fleurs, le doux climat réunionnais s'y prête à merveille.

Depuis 30 ans, il faisait le voyage chaque année pour revoir sa famille en métropole, y compris en 2020 pour s'acquitter de sa cotisation auprès du CDMJSEA 86 et y fêter ses cent ans. Il a eu à cette occasion les honneurs d'Air France pour sa fidélité.

Il est malheureusement décédé le 07 février 2022.

Il s'est endormi à l'île de la Réunion où il s'était retiré.

CD 86 - Vienne

### Paul BOUDIN, Chevalier du Ciel Centenaire

Paul Boudin est né peu après la Première Guerre mondiale. Il estime avoir été un enfant chanceux ayant attrapé toutes les maladies possibles. Il a même guéri de la diphtérie et dans sa vieillesse, du Covid.

Il a également réchappé à un accident d'ULM à l'âge de 98 ans. Paul, confie également, avoir eu la chance d'avoir eu une femme formidable et une entreprise créée en 1947 qui fonctionnait et fonctionne toujours bien. Paul a attrapé le virus du ciel durant les Trente Glorieuses.

En 1970, Paul Boudin décide de construire son propre avion, un Croze LC6. Il mettra douze ans pour voir son rêve s'accomplir et pouvoir enfin voler de ses propres ailes sur son propre avion.

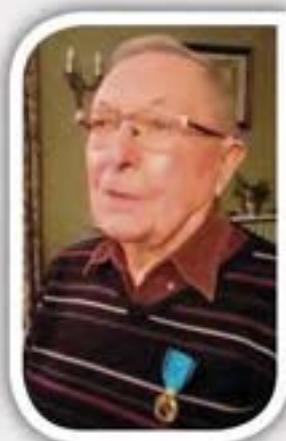
En 1978, il devient membre d'une association de constructeurs amateurs d'aéronefs, l'ASCAA, qui vient se greffer à l'aéro-club de Sens. Cette association permet à ses membres de construire ou de rénover leur propre aéronef puis, après de minutieux contrôles, obtenir le droit de le piloter.

Année après année, les constructions vont s'enchaîner et ce n'est pas moins de quatre hangars qui sont mis à la disposition des membres de l'ASCAA sur l'aéro-club de Gisy-les-Nobles (89).

Paul, va très vite intégrer le bureau directeur et passer les paliers : vice-président en 1981 et président pendant vingt ans. En 2003, il devient président d'honneur.

Durant sa carrière de pilote, il comptera 2.000 heures de vol dont de nombreux baptêmes de l'air. Il connaît bien la France vue du ciel.

À l'âge de 65 ans, il prendra une retraite bien méritée. En effet, Paul, boulimique de travail (entre 60h et 70h de travail par semaine) se plie aux conseils de son médecin : il doit se ménager.



CD 89 - Yonne

Il peut alors profiter pleinement de sa passion et transmettre ses connaissances pointues. Malheureusement, en 2013, un médecin suspend son certificat médical : il n'a pourtant pas de tension et son cœur bat à 52 pulsations minute.

Mais c'est sans compter sur son envie de voler. Il est donc accompagné par Olivier Clément et ce duo complice est surnommé « les extrémistes du maillot ».

En 2014, il fera l'acquisition d'un Crozes léger ULM puisque la réglementation lui permet de voler seul aux commandes sur ce type d'engin. « C'est la stupidité de la réglementation, je n'ai plus le droit de me tuer en avion, mais j'ai toujours le droit de me tuer en ULM », confie-t-il.

Il volera jusqu'à fin 2019, le Covid annulant de nombreuses sorties aériennes.

Notre centenaire parle encore et toujours de sa passion : voler. Toujours joyeux et actif, il a écrit ses mémoires.

Aujourd'hui ses journées sont rythmées de bricolage, balade et scrabble.

En 2021, il a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, rejoignant ainsi notre grande famille.

\*\*\*\*\*



## **Pierre GERARD,** **est né le 25 décembre** **1920 à BELFORT.**

Sportif dans l'âme, il pratique les disciplines de l'époque (*Le vélo et le ski*). Membre de la SSTMB (*Société de Ski, de Tourisme, de Montagne de Belfort*) depuis plusieurs années.

En 1939, Pierre montait les WC au refuge de la Gentiane au sommet du Ballon avec d'autres moniteurs de ski.

Il utilisait son vélo avec les skis attachés le long du cadre jusqu'au pied du ballon et utilisait les peaux de phoque pour l'ascension dans la neige. Tout cela pour préparer la journée de ski du dimanche où Pierre donnait des cours de ski bénévolement.

La guerre survient et c'est seulement en 1946 que Pierre fit partie de la première équipe sportive de la SSTMB. De 1946 à 1950, il participe aux épreuves de ski alpin sur le Massif des Vosges.

En 1950, il prend en main l'équipe sportive de la SSTMB. En 1953, il participe activement à la construction du remonte pente de la piste noire.

Toujours compétiteur, il participe à toutes les courses organisées au Ballon, descente le matin, slalom l'après-midi.

Il organise le plus long slalom géant des hautes Vosges.

Entre les années 1960 à 1965, il organise des séjours d'une semaine aux deux Alpes avec une trentaine de sociétaires.

En 1964, il obtient son statut d'entraîneur fédéral à VAL d'ISERE.

Entraîneur passionné, il forme de nombreux champions dont sa fille Dominique qui rapporte une multitude de titres de championne des Vosges et de Championne de France.

Pendant plus de 30 ans, la SSTMB a été un des meilleurs clubs vosgiens et cela sous l'impulsion de Pierre.

Jusqu'aux années 2010/2012, Pierre a assuré son rôle d'entraîneur avec passion.

Ses petits enfants se sont avérés également d'excellents compétiteurs et Pierre a eu la fierté de voir son arrière petite fille Anna suivre les traces de son ancêtre.

Pierre fut président d'honneur de la SSTMB, Vice-Président délégué aux sports.

Il a fait partie de la commission Alpine durant de nombreuses années.

Pierre a consacré toute sa vie à ses passions, le sport en général et le ski en particulier.

À l'occasion de ses 100 ans, le comité de BELFORT lui a offert un magnifique livre sur les années de 1920 à 2020 du Tour de France. Pierre était ravi et nous a parlé longuement des champions d'avant - guerre et d'après.



Dans le Territoire de BELFORT, Au Ballon d'Alsace, Dans le Massif Vosgien le Ski, c'était Pierre GERARD.

Pierre nous a quittés le 10 juin 2022.

C'était un personnage exceptionnel. Il était le plus ancien adhérent du comité de BELFORT.

**François DENIS**

CD 90 Territoire-de-Belfort

# MOTS FLÉCHÉS

Boîte à sucrerie	Vraiment inattendue	Tunique en vue	Cours d'Autriche	Utiles aux architectes	Fait le pied de grue	Très intéressées	Bien arrosée
Son jour : 22 janvier	Entrée en force	Homme anonyme	Restés sans emploi	Vieux marché		Trou dans un mur	Se prend au poignet
						Point facile	
Se lève à l'aube					Jeu à excuse		
Comme un sirop					Personne distraite		
					Personne recherchée		
					Précèdent les fracas		
Noircit le conduit			Change tous les jours	Marque le temps	Sonne à l'heure		
Dévidoir à soie					Equipes anglaises		
			Devenus lâches				Tasse sans faux col
			Tête de malade				
Remplace la virgule		Séparent les niveaux				Chef d'œuvre	Matière d'une bonne santé
De l'état au privé		Dans l'objectif				A la sortie de Narbonne	
						Chef de famille	
						Légère timidité	
Chartes en Autriche				Contrariant le vendeur			
Bien fourni							
			Avoir sous une autre forme			République insulaire	

# MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

**Horizontalement :** A. Capitale connue en 63. - B. S'active. Devenu adulte. Un sens bien entendu. - C. Tels les arts. Premier vigneron. - D. Cibiche. En Champagne picarde. - E. Jardin suspendu. Distracts. - F. Coule aux Hauts de France. Omis. Va sans but. Dit en haussant les épaules. - G. Personnel venant de la droite. S'emploie à partir de deux. Personnage valeureux. - H. Pieuses. Lexicographe français. - I. Sur une caisse roumaine. Dans la baie des Anges. Ses contours sont vagues. Paresseux. - J. Arroseeur tyrolien. Indiquent. - K. Il a tout l'or du monde. Bondissait. Grande qualité. - L. Croiserons la laine. - M. Papetière. Ver marin. - N. Père d'origine. Etreindre. - O. Aussi vieux. Cardinal. Filtre.

**Verticalement :** 1. De son prénom François-René dans les Lettres. - 2. Jets de pierres fatals. Le petit est gracieux. - 3. Niveau différent dans une cage. Dune de Venise. - 4. A plus de bas que de haut. Liquide transparent. - 5. Restera sans suite. - 6. Passée à la trappe. Peut être populaire ou catholique. - 7. Le plus simple appareil. Battus en cas d'innovation une fois sortis. - 8. Ils ont leur île. Se répond à lui-même. Coordonne. - 9. Prédilection à la brisure. Allons à condition. - 10. Pratiques pour écouter seul. - 11. Reprise avec des gants. Connue pour sa faïence en 45. Longues périodes mal définies. - 12. Grossit un cours plus important pour fournir plus de courant. Réfutant en bloc. Pèsera le contenant. - 13. Sont arrivés premiers. Septième dans l'alphabet grec. Ne doivent pas ronger dans leur sommeil. - 14. Préfixe rajeunissant. Colériques. - 15. Tissent leur toile dans le jardin. Son val est en altitude.

# SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie des neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, en ne les utilisant qu'une fois par rangée et par colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

			9	1	7	6		
	7	9		6	4			3
4			3	2	5	8		
3	4	7	1		6	8		
2	1			6	4	9		
	9		4	2	8		7	
1		8	9		4	5		
				3	9	6		
	8	3		5	1	2		

Moyen

	6	1		5	2	8		
5	2			7		9		
		9	3	1	6	7		
8	2	1		3	7	6		
	3	4		6		8		
9	7			4	2	5	1	
		8			7			
		5	2		1	9		
6	1		5	9	2	4		



# La vie des Comités

## [21] > Côte-d'Or



Les récompensés

### → Assemblée Générale et nouveau bureau

L'Assemblée Générale CDMJSEA 21 s'est déroulée le samedi 28 mai 2022, dans les locaux de la Maison des Sports à Chenôve, dans une ambiance conviviale.

Après le discours de bienvenue du Président, le rapport d'activités par les Présidents des différentes commissions, l'intervention de la Secrétaire, du Trésorier et des Vérificateurs aux comptes, il s'avère que l'Association se porte bien.

Au cours de la cérémonie, plusieurs sportifs ont été récompensés et le verre de l'amitié clôtura comme il se doit la manifestation.

**Le nouveau bureau :** Président Patrick Nivois ; vice-présidents Jean-Pierre Bouillon, Guy Bullier et Bernard Pinard ; secrétaires Sabine Chapuis et André Kotyla ; trésoriers Dominique Beney et Jean-Claude Bonvalot.

**Présidents de commissions :** David Jaudaux (*Jeunes Sapeurs-Pompiers*), Jean Lanneaux (*Récompenses*), Christian Dallièrre (*Éducation Populaire*).



Le nouveau bureau

## [27] > Eure

### → Assemblée Générale du 26 mars 2022

Nous nous sommes réunis dans une salle mise à notre disposition par la Fédération des chasseurs de l'Eure. Gérard Durozoy, président honoraire de notre Fédération, et Christian Lahousine, vice-président du comité 76, nous honoraient de leur présence.

La réserve électorale nous a privés des représentants de l'Etat. Lecture et approbation des différents rapports, allocution de nos invités, rappel des activités en cours comme le Prix de la Sportivité dans les collèges et sorties conviviales. Ce Prix sera remis aux élèves de 5<sup>ème</sup> en mai, au Conseil Départemental.

### Nous passons à la partie festive de notre assemblée.

Remise de récompenses pour le challenge du bénévole départemental : 10 jeunes représentant le cyclotourisme, le canoë-kayak, le handball et le basketball. Deux récipiendaires pour la médaille JSEA de bronze : Robert Bernard et Michel Boimard.

Le pot de l'amitié qui a suivi a réuni la centaine de personnes présentes. Un repas convivial et familial a terminé cette assemblée.

**Michèle Schaeffer**

Présidente

### → Sortie festive au cabaret

Les Médailleurs de l'Eure ont retrouvé leur joie de vivre. Sortie conviviale pour un déjeuner spectacle au cabaret de Vitotel près du Neubourg.

Rire et bonne humeur, joie de se retrouver ont ponctué cette journée festive. Sur la photo, nous remarquons Roland, bien entouré, et une partie du groupe posant avec la chanteuse et une des danseuses qui vient d'intégrer la troupe du Crazy Horse.



Vitotel 2022

Les activités du comité vers les collèges pour le Prix de la Sportivité, des bénévoles junior et senior dans les associations et des remises de Médailles JSEA n'ont eu aucune interruption durant ces 2 ans de pandémie. Nous avons assuré au mieux toutes nos actions, merci aux bénévoles médaillés de l'Eure.

## [37] > Indre-et-Loire

### → Remise de médailles ministérielles Jeunesse et Sports aux bénévoles du Lochois et d'Amboisie

« Le temps fait se réaliser toute chose quand on sait être patient », citation qui trouve tout son sens pour cette remise de médailles ministérielles.

Cause Covid, les promus or et argent de janvier et juillet 2020, puis de janvier et juillet 2021 se sont vu remettre leur médaille le mercredi 29 juin 2022 à Saint-Quentin-sur-Indrois, petite commune du Lochois administrée par Mme la Maire Cécile DERUYER-AVERLAND, hélas retenue par d'autres obligations, elle ne put assister à cette remise. Les membres du Comité, les élus et les récipiendaires étaient accueillis par le premier adjoint M. J.-G. DACHER.

Après les allocutions d'usage par le président du comité MJSEA 37 et Monsieur le Sous-Préfet, lui-même médaillé de la Jeunesse et Sports dans les années 1982/83, la manifestation allait permettre de récompenser des bénévoles méritants.

M. Yann FRADON, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, donna lecture des CV des récipiendaires.

# La vie des Comités



Les médaillés

Les médailles et diplômes étaient remis par les élus présents, sous-préfet, sénateur, maires des communes ayant un récipiendaire ainsi que les parrains des médaillés : Mme Monique TROUILLEAU, socioculturel, promotion 14/07/2020 médaille d'argent, Nazelles-Négron ; Mme Sonia LEFEVRE, judo, promotion 14/07/2020 médaille d'Or, Chambourg-sur-Indre ; M. Jocelyn CONZETT, Sports pour Tous, promotion 01/01/2020, médaille d'Or ministérielle, secrétaire général du comité MJSEA 37, Chargé ; M. Henri CONZADE, tennis de table, promotion 01/01/2020, médaille d'Or, Cormery ; M. Garry LUNEAU, judo, promotion 01/01/2021, médaille d'argent (absent excusé) ; M. André LEFEVRE, judo, promotion 01/01/2021, médaille d'Or, responsable du secteur de Loches ; Mme Geneviève FOURNIER, socioculturel, promotion du 14/07/2021, médaille d'argent, Chambourg-sur-Indre ; Mme Annette VILATTE-LAFONTAINE, tir à l'arc, promotion 14/07/2021, médaille d'or, Bléré-la-Croix ; Mme Christine BEFFARA, tennis, socio-culturel, promotion 14/07/2021, médaille d'Or, Reignac-sur-Indre.

Avant de nous séparer, Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Sénateur P. LOUAULT ont félicité les récipiendaires pour tout le travail et le dévouement qu'ils accomplissent pour leur club et ont promis de nous retrouver dans de meilleures conditions sanitaires pour récompenser d'autres bénévoles. C'est dans une ambiance sympathique que le pot de l'amitié, offert par la commune, clôtura cette soirée.

## [42] > Loire

### → Le comité départemental de la Loire montre sa solidarité

Samedi 16 avril, à Roanne, place de l'Hôtel-de-Ville, toute la journée, s'est déroulée une grande manifestation avec toutes les associations sportives locales au bénéfice de deux enfants



Solidarité pour deux enfants

frères Eden et Abel, âgés de 5 ans et 1 an, atteints de la maladie de Sanfilippo (Alzheimer chez l'enfant), à l'issue potentiellement tragique et qui pourraient bénéficier d'un traitement clinique aux États-Unis particulièrement coûteux. Un immense élan de générosité s'est fait à Roanne et le Comité de la Loire MJSEA a participé à cet élan en remettant un don pour que ces deux enfants vivent.

## [45] > Loiret

### → Un nouveau président au Comité départemental du Loiret

L'assemblée générale du CDMJSEA du Loiret s'est déroulée le samedi 2 avril 2022 dans les superbes locaux mis à notre disposition par la mairie de Chaingy.

Jean ROS, président-fondateur de notre association, ne s'est pas représenté suite à des ennuis de santé. Nous le remercions pour ces quarante années au cours desquelles il a réussi à élever le Loiret à la première place au niveau national en nombre de médaillés.



Comité directeur du Loiret - Au Premier rang : Henri Gaudichon, Daniel-Yvan Ricou, Chantal Pue, Claude Floride, Monique Thiry, Dominique Mifsud - Second rang : Bernard Dugal-leix, Jacques Lefebvre (président), Joseph Both, Michel Arnault, Gérard Thiry, Francis Lancerot, Denis Clément.

Un nouveau comité directeur a été élu pour la mandature 2022-2024. Cinq dirigeants ont été honorés de la médaille de bronze (Solange GRUWE, Raymonde MARTIN, Michel BOUCHACOURT, Hubert RICHARD, Pierre DESGARDIN).



Médailles de bronze 2022 - De gauche à droite : Jacques Lefebvre (président CDMJSEA 45) Jean Pierre Durand (mairie de Chaingy) Hubert Richard, Solange Gruwe, Maurice Chatelet (doyen cd 45), Raymonde Martin, Pierre Desgardin, Michel Bouchacourt, Pauline Martin (mairie de Meung sur Loire, Présidente de la Communauté de Communes Terres du Val de Loire)

## [53] > Mayenne

### → Assemblée générale du comité départemental de la Mayenne

Après les rendez-vous manqués liés à la crise sanitaire, l'assemblée générale du Comité Mayenne s'est tenue le 29 avril dernier sur le très beau site de la Base de Loisirs de La Chesnaie à Meslay-du-Maine. Auparavant, une présentation du swin golf a été faite par M. Baptiste Thénault, éducateur, suivie de quelques exercices proposés aux adhérents.

Pour commencer, remerciements d'usage aux personnalités et adhérents présents et plus particulièrement à M. Christian Boulay, maire, pour la mise à disposition des installations afin de permettre le bon déroulement de cette réunion annuelle.

Puis lecture du rapport moral présenté par Mmes Annick Bayer et Marylis Guittet, co-présidentes, qui a été approuvé à l'unanimité ainsi que des rapports d'activité et financier présentés par Mme Martine Lefeuvre, secrétaire, et M. Alain Hutter, trésorier.

Après deux ans d'absence, chacun espère qu'après la réorganisation des services de l'Etat, les commissions d'étude et les remises des médailles officielles puissent reprendre au plus vite en Mayenne.

Concernant la remise des trophées du bénévolat, qui n'a pu se tenir comme prévu en raison de la crise sanitaire, M. Guy Hubert, responsable de cette action, précise qu'elle se tiendra à Cossé-le-Vivien le 9 décembre 2022. En conséquence, les deux promotions 2021 et 2022 seront regroupées et donc à l'honneur lors de cette cérémonie.



André Bourdais et Georges Guillet heureux récipiendaires des plaquettes fédérales entourés des deux co-présidentes et de la secrétaire du comité.

Au cours de cette réunion, M. André Bourdais, président du comité de la Mayenne de 2008 à 2021, a été nommé président honoraire. Par ailleurs, deux plaquettes fédérales ont été remises



L'ensemble des participants à cette assemblée générale

par M. René Leray, président du comité régional des Pays de la Loire : échelon or à M. André Bourdais et échelon bronze à M. Georges Guillet, trésorier de 2007 à 2020, afin de les remercier pour leur précieux engagement bénévole toutes ces années.

Après l'intervention des personnalités présentes, Mme Julie Ducoin, représentant le Conseil départemental, et M. Joël Balandraud, président de l'Association départementale des maires et adjoints de la Mayenne, un pot de l'amitié et un repas ont permis de prolonger les échanges dans une ambiance agréable et conviviale.

## [57] > Moselle

### → Assemblée générale

Dimanche 17 octobre, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Forbach, se sont déroulées les A.G. extraordinaire et ordinaire du Comité des médaillés JSEA de la Moselle.

Devant une soixantaine de membres et en présence de Mmes Christelle Loria-Manck, adjointe au maire et conseillère départementale ; Janine Wrona, présidente du Comité Régional MJSEA Grand Est, et de MM. J.-M. Donatello, vice-président du CDOS, Christophe Arend, député de la Moselle, Saïd Ould Yahia, responsable du Service départemental Jeunesse, Sports et Engagement Associatif, et Olivier Cottet, directeur académique des services de l'Education Nationale, l'ordre du jour s'est déroulé avec précision et savoir-faire.



La table d'honneur

Après avoir honoré par une minute de silence le décès de trois membres de notre comité, les modifications des statuts approuvés à l'unanimité ont porté sur la nouvelle appellation de notre médaille, du site Web et de la nouvelle adresse de notre siège social à Vervy.

L'AG ordinaire a vu ses rapports votés à l'unanimité moins une voix et la réélection des réviseurs aux comptes actée puis s'est déroulé le vote du comité directeur des quatre prochaines années. Celui-ci a accueilli trois nouveaux membres dont deux dames. La parité est en route. Après réunion, le Comité a renouvelé sa confiance à M. Gérard Lejealle pour la présidence de l'association.

Mme Yolande Petit, MM. Jacques Viron, Jean-Marie Donatello et René Comoretto ont été élus vice-présidents, Pierre-Eric Harff-Gilet et Gilles Michel continuent dans leurs fonctions antérieures.

Les remises de médailles ont vu Mme Béatrice Buchheit se faire remettre la médaille de bronze de notre ministère par M. Olivier Cottet et la médaille de bronze également à Mme Marie-Christine Roche par M. Christophe Arend. Pour finaliser ces remises, notre président a remis à la ville de Forbach et au directeur académique la plaquette or du Comité Départemental 57 JSEA.

# La vie des Comités



Une médaille !

Un apéritif, offert par la ville de Forbach, a été suivi d'un repas préparé par le traiteur Maurice Luthardt. Le point d'orgue de cette journée a été la tombola avec de nombreux lots de valeur. Rendez-vous est donné pour 2022 avec l'espoir de tourner le dos à cette pandémie.

## [64] > Pyrénées-Atlantiques

### → Assemblée générale ordinaire 2021 et remise de médailles

L'assemblée générale ordinaire 2021 du CDMJSEA des Pyrénées-Atlantiques s'est tenue le samedi 26 mars 2022 à Audaux.

Le président Jean-Baptiste LAMOTE et son bureau ont tenu à remercier tous les membres participants pour l'intérêt qu'ils ont su manifester.

Cette AG, qui traitait de l'exercice 2021, a permis d'entendre notamment les rapports moral, d'activités et financier, la liste des actions et projets pour 2022, tout en rappelant la raison d'être du Comité départemental des Médailleurs JSEA du 64.

Le CDMJSEA 64 a réussi sa restructuration qui lui permet d'être présent dans de nombreux événements.

La présentation de l'opération « Terre de Jeux 2024 » et son déploiement sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques fut également un moment apprécié par les adhérents et les journalistes présents.



Remise des médailles

C'est en fin de séance que le président a honoré les médaillés suivants :

**Médaille de bronze :** Georgette BOISSON-MEIGNEN (Souvenir Français - Comité Pau-Béarn).

**Médaille d'argent :** Jean-Michel BOURGUEDIEU (Souvenir

Français, Orthez - UNC Orthez - CDMJSEA 64) ; Philippe CASTEL (Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte du Pays Basque - SO.CO.MIX de la Ville de Biarritz - Association Nautique du Port des Pêcheurs de Biarritz - CDMJSEA 64).

**Médaille d'Or :** Michel ROGER (rugby - AS Idron Lee - LRNAR et (ex) Comité du Béarn).

Tout ce beau monde s'est retrouvé autour d'une bonne table à l'auberge Claverie où Jacques PÉDEHONTAA, vice-président du Conseil Départemental en charge de la vie associative, sportive et culturelle, et maire de (la Principauté) de Laàs, est venu dire un petit mot chaleureux avant que les mets préparés pour l'occasion ne viennent réveiller les sens gustatifs des convives.

## [71] > Saône-et-Loire

### → Assises générales 2021 au Creusot

Initialement prévues début mars, les assises générales 2021 du CDMJSEA 71 ont dû être reportées au 19 mars, le jour même de l'AG de la Fédération.

Elles se sont donc déroulées au Petit Théâtre du Château de la Verrerie au Creusot. Gérard TOLLARD le président du comité a



Les récipiendaires plaquette fédérale

présenté les excuses de Monsieur le Préfet Julien CHARLES, du président du Conseil Départemental André ACCARY et du président fédéral Gérard DUROZOY. Rémy REBEYROTTE, député de la circonscription est venu saluer l'assistance en fin de réunion.

Les rapports du Président, de la secrétaire générale Yvonne LE FLOCH

et du trésorier Marius VIERO ont révélé la bonne santé du comité départemental 71 en dépit d'une légère érosion des effectifs : conséquence de la pandémie et de l'absence de remise officielle des médailles ministérielles en préfecture. À noter, ce dont tout un chacun s'est félicité, la reprise à Châtenoy le Royal fin novembre de la journée du bénévolat.

En fin d'assemblée, ont été remises les plaquettes grand Or de la fédération à Marius VIERO, d'argent à André



Les médailles ministérielles 2021



Les médailles 2020

BAGNARD, vérificateurs aux comptes, et de bronze à Claude MENNELLA vice-président.

Par ailleurs, les médailles ministérielles échelon Or ont été attribuées à Yvette FAVRE de Montceau-les-Mines, Jean-Claude DERAÏN et Claude MENNELLA de Châtenoy-le-Royal, d'argent à Josette BOUTHIERE d'Écuisses, Gérard DEMONGEOT du Creusot, Jean-Marc DE MICHELI de Châtenoy-le-Royal, Didier GAUGY de Saint-Marcel, Jocelyne ZEMZEMI de Montchanin et Guy ARNOUD du Creusot.

G.Tollard

## → Le Challenge Jean TISSOT aux rugbymen du Stade Montchaninois

Il régnait, le vendredi 9 juin en fin d'après-midi, une ambiance du devoir accompli à la maison du rugby Lucien Parriat de Montchanin.

Après une interruption d'une année, conséquence de la pandémie, les compétitions sportives ont repris leurs droits au cours de la saison 2021-2022 et les rugbymen seniors du stade Montchaninois n'ont pas fait dans la « dentelle » à cette occasion. Ils ont dominé de la tête et des épaules le championnat Honneur Bourgogne-Franche-Comté, et mérite sans aucune contestation le challenge Jean TISSOT, organisé en hommage à l'ancien président du CDMJSEA71 décédé en 2012.



Challenge Jean Tissot : le trophée



Challenge Jean Tissot, avec tout le monde !

En présence de MM. Johann CASSIER adjoint aux sports de la cité, Philippe MARELE président de l'Office Municipal des Sports, du coach et de nombreux licenciés, Gérard TOLLARD président du CDMJSEA, a remis, après les félicitations d'usage, au Président du club, Jérémy LANGILLIER, le challenge Jean Tissot et souhaite, après des vacances bien méritées pour tous, une excellente reprise agrémentée d'une très belle saison 2022-2023 en championnat de France Fédérale E.

## [74] > Haute-Savoie et Section Suisse

Rattachée à la FFMJSEA, la Section Suisse des Médailleurs sous la présidence de Christian THEVENAZ, entretient depuis 1985 d'excellentes relations avec le Comité de la Haute-Savoie.

C'est sous l'impulsion du Docteur Paul MARTIN, figure légendaire de l'athlétisme Suisse que la Section Suisse des Médailleurs a été créée en 1953. Son siège est à Genève. Le Comité de Haute-Savoie est invité chaque année à son Assemblée Générale.

Le Comité de la Haute-Savoie invite les membres de la Section Suisse à participer chaque année à la Journée Mondiale du Bénévolat en début décembre qui permet de récompenser une trentaine de bénévoles attachés à leur idéal et qui, le plus souvent, s'acquittent au sein des clubs des tâches les plus obscures.



Aux Trophées Ecureuil : En partenariat avec la Caisse d'Épargne réseau Savoie-Mont-Blanc, nous récompensons chaque année 3 à 4 jeunes et un club haut-savoyard dont les résultats peuvent légitimement leur permettre de rejoindre, à court terme, l'élite du sport Français et même International et participer pour certains aux Jeux Olympiques.

Le Comité de la Haute-Savoie maintient ce lien de convivialité, d'amitié avec les Médailleurs Suisses en leur proposant des activités de loisirs tels que l'initiation de Tir à l'arc, le Tournoi annuel de Pétanque Dominique Perrot, des sorties montagne et des déplacements pour assister collectivement à une manifestation sportive de haut niveau.

Il nous reste à continuer le développement des liens d'amitié, de solidarité et de maintenir cet esprit de convivialité et d'entraide qui anime notre Comité de Haute-Savoie et la Section Suisse des Médailleurs.

Marc Sidorenko  
Vice-Président CDMJSEA 74

## [76] > Seine-Maritime

### → Assemblée générale 2021

La 40<sup>ème</sup> assemblée générale 2021 de notre comité départemental s'est déroulée dans d'excellentes conditions, dans la magnifique salle Cauchoise, sur la commune de Grainville-la-Teinturière, aimablement mise à notre disposition, à titre gracieux, par M. René VIMONT, maire de la commune, et sa municipalité.

# La vie des Comités

Cette A.G. était particulière puisqu'elle fêtait son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Aussi, pour cette occasion, le président du Comité départemental Benjamin GORGIBUS avait invité plusieurs personnalités. La plupart d'entre elles ont répondu présent, comme M. Gérard DUROZOY, président de notre Fédération, Mme Séverine GEST, vice-présidente du Département 76, M. Xavier BATUT, député, Mme Micheline SCHAEILLER, secrétaire générale de la FFMJSEA et présidente du CDMJSEA 27, MM. Alain GOUPY, président du CDOS 76, et André CARPENTIER, président du Comité régional de Normandie.

Les différents rapports ont tous été adoptés à l'unanimité par l'A.G.



Les décorés récompensés, première moitié ...

Cette A.G. étant électorale, il s'agissait d'élire un nouveau conseil d'administration. Ce qui a été fait. Les vingt-cinq membres nouvellement élus se sont ensuite réunis pour désigner leur président. Et sans surprise, Benjamin GORGIBUS a retrouvé son siège de président pour cette mandature.

S'en suivit les remises de récompenses.

Chaque président de Cercle présentait un candidat au trophée du Sportif méritant :

Cercle de Dieppe : Camille PICARD (juge-arbitre de karaté) ; Cercle d'Elbeuf : Sacha KERNER (absent) ; Cercle Havre-Baie de Seine : Tony JEANNE (handball) ; Cercle de Rouen : Edgar EMPIS (absent).



Les décorés récompensés, l'autre moitié !

La plaquette fédérale d'argent a été remise à Mmes Monique DOR, Isabelle TEURQUETY, MM. Bernard BRAINVILLE, Jean-François CAUCHOIS, Gérard GLATIGNY, René HORLAVILLE, Jean-Claude LANNIER et Michel LEFEBVRE.

En outre, Mme Séverine GEST, MM. Xavier BATUT et René VIMONT ont reçu une médaille fédérale.

C'est sur cette belle note que l'assemblée générale ordinaire 2021 a atteint son terme.

## → L'auréole à Panazol

Gérard BRICHET est un remarquable bénévole au service de l'intérêt général. L'exemple typique d'un médaillé d'or avec déjà une vingtaine d'années d'adhésion au comité départemental de la Seine-Maritime, pour le bien vivre ensemble des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

Créateur et réalisateur de la page de jeux dans la revue nationale de la FFMJSEA, cette mission lui accapare du temps, mais son savoir fait merveille.

Le comité MJSEA76 est découpé en quatre cercles géographiques pour favoriser la proximité des membres du conseil d'administration avec les adhérents.

De 2005 à 2013, Gérard BRICHET a été Président du cercle de l'Agglomération Rouennaise ; depuis cette date, il est un fidèle membre du Comité Départemental MJSEA76 et le réalisateur de la revue « La Liaison du Médaillé de la Seine-Maritime ».



Aux côtés de Gérard DUROZOY et de Benjamin GORGIBUS, Gérard BRICHET recevant la plaquette Grand Or.

Depuis 2013, il est Secrétaire du Cercle de L'Agglomération Rouennaise après avoir été Secrétaire Adjoint. Lors du Conseil d'Administration du comité de 2017, il est nommé Secrétaire Général du CDMJSEA 76. À ce titre, il est membre actif des diverses commissions en place dans le comité.

Gérard BRICHET est un secrétaire général très apprécié par son engagement sans faille qui permet de présenter en temps et en heure des comptes rendus et d'avoir avec rigueur une gestion de nos affaires courantes. C'est un poste clé qui permet de tracer un cap et des objectifs dimensionnés en fonction des décisions du bureau et CA, poste qui correspond là encore à ses compétences.

Il sait présenter chaque année un bilan des activités de notre comité par chapitre avec tous les éléments. Les projections animées à l'écran n'ont pas de secrets pour lui.

Il répond à toutes les sollicitations et accompagne les manifestations, comme la Journée Mondiale du Bénévolat, les journées pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de Handicap, le suivi des plaquettes départementales, la reconnaissance des seinomarins, les sportifs méritants etc.

Il participe aussi à la commission des récompenses qui permet de mettre en valeur toutes les belles actions. Là aussi, c'est un travail conséquent qui demande beaucoup de temps et d'investissement.

## [83] > Var

### → Reprise des activités

Après une très longue période blanche où nos activités ont été mises à mal, la reprise se fait progressivement.

Pour la concrétiser et prendre un nouvel élan, le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de L'Engagement Associatif du Var a proposé à ses licenciés la visite d'hélicoptères des flottilles « 31 F » et « 35 F » à la BAN Hyères.

Une trentaine de personnes ont pu découvrir la Flottille « 31 F » composée d'hélicoptères multifonctions Caiman Marine « NH 90 » embarqués principalement sur les frégates de la Marine Nationale et sur le porte-avions Charles de Gaulle. Ses missions sont la lutte anti-sous-marin, anti-surface et sauvetage.

Elle œuvre surtout sur les frégates Horizon et Multi-missions.



Tandis que la Flottille « 35 F » dotée d'hélicoptères Dauphin est spécialisée dans le sauvetage en mer, dont un détachement est présent sur le porte-avions Charles de Gaulle et assure entre autre la mission Pedro (sécurité des pilotes).

La visite s'est terminée à la caserne des Marins-Pompiers de la base par la présentation du matériel lourd aéroportuaire spécifique au secours « aériens ».

Un grand merci aux autorités de la Base de nous avoir permis de découvrir ce volet de l'aéronavale.

## [90] > Territoire-de-Belfort

### → Le département 90 a 100 ans !

Tout d'abord, un peu d'histoire.

Le 2 novembre 1870, Belfort est assiégée par les Allemands.

La garnison de 17.000 hommes du colonel DENFERT-ROCHEREAU doit tenir tête aux 40 000 Prussiens et à leurs 200 canons.

Belfort a résisté plus longtemps que l'imaginable à ce siège de 103 jours, malgré la défaite de la France en Janvier. Invaincu le colonel DENFERT-ROCHEREAU se rend avec ses 12.000 hommes.

Le 18 février 1871, la garnison française quitte la ville. L'armée prussienne entre dans Belfort. Les négociations de paix



commencent. BISMARCK et THIERS vont négocier âprement pour délimiter la nouvelle frontière entre la Prusse et la France.

Le 10 mai 1871, le traité de Francfort met fin au conflit. En raison de leur héroïsme et de leur bravoure, Belfort et 105 communes sont les seules parties de l'Alsace à demeurer françaises, sous le nom temporaire de « arrondissement subsistant du Haut-Rhin ».

En 1918, la Grande Guerre a pris fin. L'Alsace réintègre la France mais Belfort, qui, administrativement, avait évolué de façon différente, ne rejoint pas le Haut-Rhin dont elle faisait partie.

En décembre 1921, Edmond MIELLET député de la ville, défend la création d'un département de Belfort, s'appuyant sur des arguments démographiques, économiques, administratifs, patriotiques mais aussi linguistes. La proposition est adoptée.

Le 18 février 1922, naissance de la Préfecture de Belfort, 43<sup>ème</sup> préfecture de 3<sup>ème</sup> classe.

Le 11 mars 1922, MAISONOBE devient le premier préfet du Territoire de Belfort. Le département est officiellement né.

100 ans plus tard, le département comprend 140.000 habitants.



Vous trouverez les Territortains engagés, tenaces, volontaires, courageux, c'est peut-être l'esprit des hommes de DENFERT-ROCHEREAU qui subsiste ?

## [92] > Hauts-de-Seine

### → Remise des médailles argent et Or à la préfecture de Nanterre

La préfecture des Hauts-de-Seine avec le CDOS 92 et le CDMJ-SEA 92, organisait, le mercredi 22 juin 2022, la cérémonie de remise des médailles ministérielles argent et Or de la promotion 2021, dans le salon d'honneur de la préfecture de Nanterre.

Vingt médailles d'argent et neuf d'or ont été remises par Mme Anne CLERC, préfète déléguée à l'égalité des chances, Mme Dominique FIS, directrice des services départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine et André TORBIERO, président de la FFMJSEA.



# La vie des Comités

M. Aimé LAMOUROUX était chargé de lire les CV des récipiendaires argent et Jacques ADRIEN, président du Comité régional Ile-de-France des médaillés JSEA, ceux des médaillés d'Or.

Deux personnalités sportives ont parrainé la cérémonie : Mme Béryl GASTALDELLO, nageuse licenciée au club Etoiles 92, neuf fois médaillée aux championnats d'Europe ou du Monde, et M. Alexis DESGOUILLON, capitaine de l'équipe de hockey du club du CA Montrouge, qui vient de remporter la coupe d'Europe des clubs, et dont la discipline va s'implanter dans les locaux du stade Yves Du Manoir à Colombes pour les Jeux Olympiques de 2024.

## [971] > Guadeloupe

### ➔ Bénévolat : le comité départemental à 30 ans !

**1992-2022 : trente ans au service des autres !**

Se donner sans compter, de manière désintéressée, au bénéfice de tous, c'est le leitmotiv des neuf membres élus du Comité Directeur du Comité Départemental de Guadeloupe des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui tenait, ce samedi 25 juin 2022, au lycée professionnel de Blanchet à Gourbeyre, son assemblée générale annuelle et célébrait parallèlement son 30<sup>ème</sup> anniversaire.

Deux événements majeurs au sein de l'association, présidée par Mathieu GALVANI, auxquels ont pris part la sénatrice Victoire JASMIN, le DRAJES Marc LEMERCIER, le président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de la Guadeloupe Alain SOREZE, la directrice Régionale de l'UNSS Guadeloupe Ketty LABO TOTO-BOC et le directeur des sports du Conseil Régional Harry MEPHON.

Des travaux qui ont permis de voter tous les rapports à l'unanimité, dégagant ainsi une confiance aux neuf membres élus, dignes représentants du mouvement associatif guadeloupéen.

Le tableau des plaquettes Fédérales et des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui a été renforcé lors de ce 30<sup>ème</sup> anniversaire est venu couronner cette synergie et cette dynamique.

Contribution unanimement saluée par le directeur de la DRAJES, (Délégué Régional Académique de la Jeunesse et des Sports) et les autres partenaires cités plus haut.



Le Cercle des Nageurs de la Région de Basse-Terre (CNRBT) honoré par le CDMJSEA pour ses 43 années d'engagement dans le mouvement associatif Sportif, Sécurité Civile et Education Populaire en Guadeloupe.

### Un travail cohérent avec des projections lucides

Tous les partenaires, présents tant à l'assemblée générale qu'au 30<sup>ème</sup> anniversaire, ont confirmé leur engagement et leur soutien au Comité Départemental. Un gage de réussite qui permettra d'ouvrir vers des horizons nouveaux et de définir des perspectives et des priorités. Il s'agit désormais aux membres du Comité de poursuivre sur leur lancée et de cultiver à la fois les générations montantes tout en préservant les bonnes volontés déjà impliquées depuis un certain nombre d'années.



L'augmentation des effectifs de licenciés sera une des alternatives du Comité Départemental s'il veut se donner plus de moyens pour fonctionner et obtenir plus de reconnaissance auprès des autorités.

**Prosper CONGRÉ**  
Vice-président du CDMJSEA  
de Guadeloupe

Le Président Mathieu Galvani entouré de membres du CDMJSEA, des personnalités invitées à l'AG du 30<sup>ème</sup> anniversaire et de la troupe folklorique des Balisiers de Basse-Terre.



Les dirigeants actuels et passés du CDMJSEA, le DRAJES Guadeloupe et des membres bénévoles actifs et très impliqués des commissions.



## La Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif nous a ouvert une fenêtre ...

Celle de pouvoir inclure et participer à l'une des Commissions du Comité Directeur. Celle de la Communication, du Marketing, du Partenariat et du Mécénat.

Nous lui sommes reconnaissants pour cette pensée positive et constructive.

Nous essaierons d'apporter notre fraîcheur des îles trop souvent oubliées ou négligées. Nous prendrons toute notre place pour la mériter au même titre et autant que les autres, en toute humilité et toujours dans un esprit de coopération et de partage. Avec une liberté d'expression et dans le respect. Chez moi, en Guadeloupe, et ailleurs sur ces continents et dans ces océans qui font la richesse et la valeur de la France, notre Comité Régional Olympique et Sportif défend un slogan :

« *Fiers de Toutes nos Couleurs* » !

Soyons fiers, alors, d'accueillir, à partir de ce 100<sup>ème</sup> numéro toutes les couleurs d'une France multiple et plurielle qui doit apprendre et savoir vivre avec cette qualité si prisée et si méprisée, à la fois... la tolérance.



Nous commençons par la Guadeloupe et nous nous promènerons aussi, dans les prochains numéros, en Martinique, à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie.



### → Guadeloupe ... Terre de champions !

Qui ne connaît pas la Guadeloupe n'a pas fini sa vie !

« *Karukéra, l'île aux belles eaux* », comme on l'appelle, est aussi « *Terre de champions* » !

Sport, Art, Culture, Patrimoine, Littérature, Biodiversité, Cuisine, Beauté... il faut être fort et grand pour rivaliser avec ce petit bout de terre de la France, très convoitée, souvent combattue et pas toujours méritée. Des valeurs, il y en a plein sur ce territoire qui regorge de richesses. Dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Le tissu associatif est omniprésent et hyper actif. Chaque commune, chaque quartier a son association. Elles naissent et vivent au-delà du temps qui passe. Avec leurs forces et leurs faiblesses. Leurs atouts et leurs handicaps. Certaines tombent dans l'oubli et disparaissent. D'autres, la plupart, résistent et survivent. D'autres, encore, se développent.

Au rythme des tempêtes, cyclones ou ouragans, elles ont appris à lutter, souvent avec très peu de moyens. Au gré de « saupoudrages » sous-évalués d'argent public ou de modestes appuis privés. La crise sanitaire a freiné cet élan de générosité, mais pas de solidarité interne propre à chaque association ou mouvement, qu'il soit sportif, culturel ou d'éducation populaire.

Les associations en Guadeloupe se comptent par milliers ; les bénévoles par dizaines de milliers. Ils sont une force populaire indéniable et incontournable. Leur engagement est sans limite. Leur enthousiasme est débordant.

Mais... hélas, leur reconnaissance est infime et leur souvenir ne ressurgit que lorsque l'on veut s'approprier leur fondation, leur élan, leurs réussites et leur gloire !

### → « *Guadeloupe, Terre de Champions* » mais aussi de paradoxes !

Au Km<sup>2</sup> et au pourcentage du nombre d'habitants, la Guadeloupe fait partie des départements et régions où la France brille et rayonne le plus. Rien que dans le domaine du sport, les titres de champion olympique, du Monde, d'Europe ou de France vivent à la cadence des périodes à un rythme effréné. Une dimension et un volume qui impressionnent au point de hisser la France au rang des pays et des nations les plus puissants et les plus influents.

Une gloire qui ne profite pas cependant au plus grand nombre et qui tombe vite dans l'oubli. Le retour sur investissement n'est pas à la hauteur de la valeur du mérite et l'impact sur ceux qui, parfois, ont contribué à ce niveau de haute performance est négligeable. Ce manque de reconnaissance se matérialise par l'insignifiante répartition des attributions de médailles aux Comités Départementaux.

Et s'il est vrai que la Guadeloupe n'est pas la seule région de France à être victime de cette iniquité, elle reste le « parent pauvre » de cette distribution pour laquelle il est d'une impérieuse, voire d'une vitale nécessité de revoir très sérieusement et très rapidement les modalités.

Une médaille d'or, deux d'argent et huit de bronze, par année, lorsqu'elles sont attribuées, est une dotation qui frise le ridicule. Cette insignifiance est une insulte à l'engagement associatif et au respect du bénévole. Et ici, comme ailleurs, la notion d'Égalité chère à la Patrie doit être respectée.

Nous ferons donc confiance aux hommes et aux femmes qui choisissent pour qu'ils fassent preuve de plus de lucidité, de justice et d'humanité.

### Prosper CONGRÉ

Vice-président CDMJSEA Délégué Outre-mer  
Commission Communication, Marketing, Partenariat et Mécénat  
FFMJSEA





# ILS NOUS ONT QUITTÉS



*Nous présentons nos condoléances émues et attristées aux familles, suite aux décès de nos fidèles Amis.*

## Christian LAGER (CD - 21 Côte-d'Or)

**Notre collègue et ami Christian LAGER, après de longs et douloureux problèmes de santé, nous a quittés le 19 décembre 2021.**

Il a intégré le Comité Directeur en 2002 et a obtenu les médailles de bronze, d'argent et d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ainsi que les plaquettes fédérales bronze, argent et Or.

Christian Lager était très connu dans le monde sportif, notamment dans le milieu du rugby. Ancien pilier, champion de France juniors avec le Stade Dijonnais en 1965 avant de rejoindre l'US Genlis, devenu « son » club où il a joué dans toutes les catégories et les séries. Il a tout donné pour les écoles de rugby et a transmis sa passion à d'autres générations.



## Christian LAGRANGE (CD - 23 Creuse)

**Christian LAGRANGE, figure bien connue des Creusois et du monde associatif et culturel, est décédé le 14 juin 2022, à l'âge de 68 ans.**

Ses nombreux amis et personnalités creusoises ont tenu à lui rendre un dernière hommage en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Guéret.

Une vie consacrée au bénévolat. Humaniste dans l'âme et particulièrement attachant, serviteur infatigable, il a su fédérer autour de lui. Il avait le souci de la perfection du travail accompli. Dernièrement, il continuait à honorer ses engagements que ce soit au niveau du Comité régional des médaillés dont il était l'un des vice-présidents, ou au niveau départemental dont il avait pris la présidence en 2021. Sa disparition soudaine a marqué les esprits.



Il serait trop long de détailler sa longue période consacrée à la vie civique et associative mais il est indispensable de rappeler les principales lignes de l'œuvre qu'il a accompli.

Il a débuté dans les années 1970 dans l'association du Mille Clubs de Jouhet à Guéret dont il était le trésorier. En 1991, il débute la pratique du tir sportif, activité à laquelle il restera fidèle.

Il a tour à tour été responsable à plusieurs niveaux : Il a été responsable de la section entraînement compétition de la ligue de tir du Limousin, membre du comité directeur de la ligue de Tir, puis trésorier adjoint depuis 2012. Depuis 2001, il a été secrétaire, vice-président puis président du comité départemental des sociétés de tir de la Creuse. Il a été depuis 2000, vice-président puis président de la société de Tir sportif de Guéret ; puis arbitre départemental, régional et national. Il était titulaire du brevet fédéral d'initiation.

Depuis 2017, il était vice-président du comité régional Nouvelle Aquitaine de l'Association française du corps arbitral multisports.

Il a été membre puis responsable sur plusieurs postes dans l'association sportive et culturelle des administrations financières pour la Creuse, notamment responsable de la section tir depuis 1992.

En 2013 il devient Président du CDOS, puis vice-président du CROS, membre de la commission territoriale du CNDS et vice-président Limousin sport santé depuis 2019.

Pour le CDMJSEA de la Creuse, il fut trésorier adjoint de 2002 à 2006 puis trésorier général de 2006 à 2021. De 2011 à 2013, il est secrétaire général du comité régional limousin et depuis 2017 Vice-Président du Comité Nouvelle Aquitaine. Depuis 2021 il était président du CDMJSEA.

Il a eu d'autres fonctions dans la vie publique. Il fut conseiller municipal de Saint Christophe de 1995 à 2001. Il fut bénévole mutualiste de 1981 à 1995 à la Mutuelle générale des impôts et de 1994 à 2000 administrateur de l'URSSAF de la Creuse.

Au niveau sportif, il fut de l'aventure de la marche Audax route Martin Nadaud Pontarion-Paris en 1991. On le vit pratiquer le volley, le Viet-Vo-Dao et côtoyer l'école de rugby à Guéret.

Il a obtenu de nombreuses distinctions : il est lauréat du trophée de l'AFCAM décerné au corps d'arbitrage d'élite (2004), médaillé d'honneur de l'ATSCAF (2009), commandeur du Mérite de la Fédération de tir (2014), médaille d'argent du ministère de la Jeunesse et des Sports (2008) puis, médaille d'or Jeunesse, Sports et Engagement Associatif et médaille d'honneur d'or de la FFMJSEA (2021).

Il avait plaisir à diriger la cérémonie annuelle de remise de médailles ministérielles et des trophées départementaux aux jeunes et moins jeunes. Il fourmillait de projets toujours et encore. La Creuse est aujourd'hui orpheline de l'un de ses fidèles serveurs.



## René CASES (CD 40 - Les Landes)

**Le Comité Départemental MJSEA des Landes vient de connaître un moment particulièrement triste en ce mois de mai.**

**Notre ancien vice-président, René CASES, est décédé le mardi 10 mai 2022 à la suite d'un malaise cardiaque.**

Fidèle du comité, il était notre représentant du secteur Hautes-Landes et s'attachait à nous fournir des dossiers de médailles et lettres de félicitations. Également tous les ans, il proposait des personnes pour le prix du bénévolat.

Membre représentant de notre comité au comité régional de Nouvelle Aquitaine, il était mon complice lors des voyages lointains pour les réunions régionales.

Un hommage particulier lui a été rendu ce mercredi 18 mai, en l'église de Biscarrosse, en présence des très nombreuses personnes qu'il avait connues, entraînées et soutenues dans le sport, notamment au volley dont il était le fondateur du club.

Nos pensées pour son épouse et sa famille.

Tous les membres du comité des Landes se souviendront de René comme une personne très impliquée et passionnée au sein du bureau et nous n'oublierons pas son ton gouailleur !

**Adishatz l'AMI !**

Christian FERRÉ-PUJOLLE, *Président*

---

## Jean ROS (CD 45 - Loiret)

**Jean ROS est né le 11 septembre 1935 à Oujda (Maroc) et décédé le 6 avril 2022. C'était le président-fondateur du Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports depuis le 19 avril 1982 jusqu'au 2 avril 2022.**

**Il a été notre président pendant 40 années.**

Distinctions civiles : chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (Décret du 13.7.2006), chevalier de l'Ordre National du Mérite (Décret du 25.2.1989), officier de l'Ordre des Palmes Académiques (Décret du 15.2.1999), médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports (Arrêté du 1.1.1979).

Distinctions sportives : médaille d'honneur du Comité National Olympique et Sportif Français (2009), médaille d'Or de la Fédération Française de basket-ball (1980), Lettre de Félicitations de la Fédération Française de volley-ball (1967), médaille d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret (2010).

Titres fédéraux (Fédération Française de basket-ball) : entraîneur 3<sup>ème</sup> degré (Institut National des Sports Paris - mai 1967).

Au niveau du Mouvement Olympique et Sportif Français : président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret du 23 octobre 1980 au 10 février 2009.

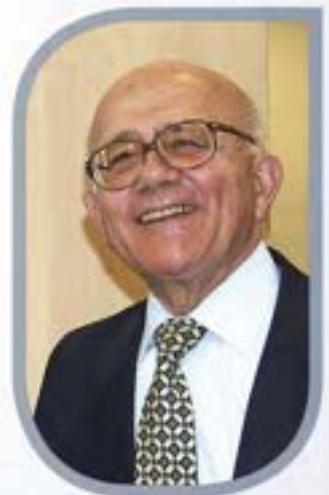
Membre permanent (en qualité de fondateur) du Comité Directeur de l'Union Sportive d'Orléans omnisports (25 sections ou associations) depuis 1979.

Membre du Comité Directeur du Comité Régional Olympique et Sportif de la Région Centre, depuis le 9 Janvier 1981 : secrétaire général adjoint, de 1981 à 1985, vice-président de 1989 à 2009.

Président de la commission juridique depuis 1989.

Président de la commission éthique-patrimoine-reconnaissance depuis 2009.

Président d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret depuis le 4 février 2010.





Raoul DAMILANO (ici à droite) avait découvert la montagne avec Fernand Pareau, qui est aujourd'hui, à 97 ans, le plus ancien guide de la compagnie de Chamonix.  
(Document famille DAMILANO)

## Raoul DAMILANO (CD - 72 Sarthe)

**Raoul DAMILANO, une vie d'engagement.**  
Ancien responsable des Scouts de France, il avait aussi lancé le comité départemental du sport pour tous et la section locale du Club alpin français.

**Il avait donné l'envie des sommets à de nombreux habitants de nos plaines. Le Manceau Raoul DAMILANO vient de disparaître le 15 avril 2022, à l'âge de 93 ans et avec lui, le scoutisme perd l'un de ses dirigeants emblématiques et l'alpinisme sarthois l'un de ses pionniers.**

Le déclic avec un conquérant de l'Annapurna

Scout depuis 1944 dans le groupe local de La Mariette, au Mans, Raoul DAMILANO a évolué dans le mouvement dont il sera plus tard chargé de mission pour le district. Sa vie a été ainsi faite d'engagements, de bénévolat, tout en menant une carrière de cadre dans les assurances à la DAS, place de la République, où son tempérament l'avait incité à s'impliquer dans le dialogue social.

En 1961, ce Piémontais d'origine, natif de Constantine (Algérie), avait fondé la section du Mans du Club alpin français à la suite d'une rencontre avec Lionel TERRAY, l'un des membres de la fameuse expédition victorieuse de l'Annapurna, le premier 8.000 mètres de l'histoire. Personnage emblématique, Lionel TERRAY, auteur d'un ouvrage

de référence (*Les conquérants de l'inutile*), était venu en Sarthe dans le cadre de conférences Connaissances du monde. Les deux hommes s'étaient rendus aux falaises de Saulges, en Mayenne, site dont Lionel TERRAY avait jugé le potentiel remarquable, et qui est devenu, depuis, le jardin des grimpeurs sarthois.

Escalade, spéléologie, marche : Raoul DAMILANO et son épouse, Nicole, ont transmis à leurs enfants Thierry, Corinne et François le goût de l'activité sportive et du plein air. Ce dernier est même devenu un guide de haute montagne réputé, découvreur de nouvelles voies, spécialiste des ascensions sur cascade de glace et même éditeur (*de topos, notamment*) installé à Chamonix. Très sportive également, Corinne a arpenté les sentiers de l'Himalaya. Thierry, lui, a entraîné l'équipe féminine de planche à voile du Canada et il réside outre-Atlantique.

Des photos qui sublimaient la montagne.

Responsable du club alpin du Mans jusqu'en 1984, Raoul DAMILANO a accompagné le développement – déjà 150 adhérents en 1970, puis 320 en 1976... – de cette activité exposée, soumise aux aléas d'un terrain naturel. En 1969, dans le massif du Monte Cinto, point culminant de la Corse, la montagne avait emporté Jacques Cormier, le cofondateur de la section.

Président du comité départemental Sport pour tous, qu'il avait également lancé, Raoul DAMILANO avait reçu la médaille d'Or de la Jeunesse et des sports. En 1994, il avait organisé le rassemblement, autour de Sillé-le-Guillaume, de plus de 2.000 jeunes issus de quartiers défavorisés. L'événement avait reçu la visite de Simone Veil, alors ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville. Il a aussi beaucoup travaillé pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental.

« Mes parents ont donné une quarantaine d'années à cette cause », témoigne Thierry DAMILANO.

Il était également un photographe émérite, passion qui lui avait valu de remporter quelques prix dans sa jeunesse et il proposait régulièrement au grand public des projections de clichés sublimant la montagne.

Depuis une vingtaine d'années, Raoul DAMILANO était le trésorier de l'association Dawa <sup>(1)</sup>, créée par son fils François afin de venir en aide à la famille d'un sherpa disparu dans une avalanche lors d'une expédition en sa compagnie sur le Dhau-lagiri (8.167 mètres, au Népal). Désormais, l'œuvre a élargi son action et c'est à cette cause que, selon ses dernières volontés, des dons ont été versés lors de ses obsèques, le jeudi 21 avril, en l'église Notre-Dame de la Couture, au Mans.

**Le Maine Libre - Frédéric BARILLÉ**

Publié le 20/04/2022 à 17h29



Raoul DAMILANO en pleine discussion avec Lionel TERRAY (au centre, bras dans le dos), héros de l'Annapurna, lors de sa venue au Mans en 1961.  
(Document famille DAMILANO)

<sup>(1)</sup> 94, chemin du Vieux-Guide, 74400 Chamonix.



## André CATELIN (CD 78 Yvelines)

André Catelin décédé le 7 mai 2022 était un homme du midi, il a eu une vie bien remplie. Promouvoir l'esprit sportif et le bénévolat ont été les éléments directeurs de sa vie.

Son exemple peut être cité à tout moment, car il a organisé sa vie et sa retraite, en fonction de son dévouement à toutes les causes.

Après avoir été ingénieur, dirigeant à l'EDF, sa mission est devenue le bénévolat, le fair-play et les engagements de toutes sortes. Dire où il a exercé son « sacerdoce » est un long chapelet, depuis sa chère ville de Chatou (Yvelines), il a dirigé, insufflé, organisé des actions inoubliables.

Citer les oeuvres auxquelles il a participé est le travail de toute une vie.

Il sera nommé Secrétaire Général de la Ligue Nationale des Arbitres Français de Hockey sur Glace dont il deviendra le Président en 1981. Il recevra la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports des mains de Monsieur Philippe Graillot, Directeur des sports au Ministère. Il sera également Président de l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play. Grâce à lui, le fair-play devient Européen. Il crée, pour les sportifs français, le prix du sport, récompensant chaque année les meilleurs comportements de fair-play.

**Chevalier de la Légion d'Honneur.** André Catelin sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur par le Ministre des sports Madame Marie-George Buffet en 1999. Cette même année, il sera chargé d'organiser à Paris le Congrès International du Mouvement Européen pour le Fair-Play auquel une trentaine de nations participeront et dont la séance de clôture se tiendra au Sénat. En 2017 il reçoit des mains du vice-président du CNOSF, Monsieur Alain Calmat, le prix Nelson Paillou décerné par l'Association Française contre la Violence dans le Sport et pour le Fair-Play.

André Catelin aura tout au long de sa vie cumulé de nombreuses fonctions de bénévoles, notamment au Comité Jacques Lacarrière, au Cercle Nelson Paillou, au Pentathlon International de Paris, au Comité Départemental des Yvelines des Médaillés de la Jeunesse et des Sports (CODYM) et à la Société des Membres de Légion d'Honneur (SMLH).

*« André tu as été un homme bien, ta vie est un exemple pour tous, repose en paix, tu as bien mérité de ta patrie : La France. »*

Jean-Claude SEGUIER



## Gérard DUROZOY (CD 78 - Yvelines)

### Notre Président honoraire Gérard DUROZOY s'en est allé !

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, au nom de notre Fédération, de la famille des médaillés, de nos comités, chère Colette, à toi et à ta fille Amélie, ainsi qu'à toute votre famille et vos proches, nous tenons à vous présenter nos sincères condoléances.

Toutes mes pensées vous accompagnent pour vous aider à trouver au fond de vous la force de surmonter ce moment douloureux.

Nous avons appris cette triste nouvelle au sein de notre Fédération, le décès de notre Président honoraire et ami, Gérard DUROZOY, suite à cette maladie qu'il a combattu avec courage en silence.

Nous sommes ici pour lui rendre hommage, mais pour nous tous, sa famille, ses amis, notre Fédération, nos comités, le départ de notre président fédéral qu'il fut lors de ces deux derniers mandats, le chagrin de l'avoir perdu, ne doit pas nous faire oublier le bonheur qu'il nous a produit, et ce qu'il a fait comme il le disait si souvent, *pour le bien vivre ensemble.*

Fort d'une vie professionnelle accomplie sans interruption pendant 46 ans, de surveillant d'internat aux Andelys en 1966, puis Directeur en 1968 de la maison de jeunes de Bonnières-sur-Seine, à son dernier poste de Directeur de centre départemental Yveline-Information-Jeunesse jusqu'en 2012, Gérard, de par son engagement, sa capacité à dépasser ses limites et à fournir plus d'efforts, mettait tout en œuvre pour atteindre ses objectifs. Il me disait souvent *« rien n'est impossible ».*

En parallèle de sa vie professionnelle et de sa vie familiale, où sa fille Amélie et Colette, son épouse, étaient ses rayonnements, la vie associative le passionnait. Pour preuve, Gérard a donné 55 années d'activités bénévoles dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Son dévouement a été remarquable et exemplaire à plus d'un titre, puisqu'il s'est engagé en 1964 en tant que moniteur bénévole de camps itinérants, puis créateur et organisateur en 1977 du festival d'animation jeunesse, tel celui des



Yvelines qui a perduré pendant 14 ans. Je ne pourrai tout vous citer, tellement sa vie consacrée aux autres fut riche, et ce n'est pas le fruit du hasard, si en 2013, Gérard s'est retrouvé à la tête de notre Fédération.  
Rôle qu'il a assumé avec compétences jusqu'au bout, malgré sa maladie.

J'ai appris beaucoup auprès de Gérard pendant ses deux mandats, où il m'a sollicité pour m'engager à ses côtés. Parfois les débats de certaines commissions étaient pesants, mais il savait toujours ramener de la sérénité avec bienveillance. Cela donnait du sens à son engagement.

Je retiens de lui, un homme dévoué et passionné, jamais il n'a baissé les bras, même dans les moments difficiles.

Au fur et à mesure que nous rendons cet hommage à Gérard, que nous parlons de ce proche disparu, les souvenirs de son vivant donnent l'impression qu'il est toujours à nos côtés. Et que seule la séparation physique est lourde, mais qu'au fond de nous-mêmes, au plus profond de notre cœur, nous savons qu'il vit toujours dans l'éternité.

Gérard, nous ne t'oublierons jamais, repose en paix.

**Benjamin GORGIBUS,**  
30 août 2022.



## Léon-Yves BOHAIN (CD 93 - Seine-Saint-Denis)

**Le CDMJSEA de Seine-Saint-Denis perd son président d'honneur. Une foule nombreuse a accompagné le 6 mai 2022, Léon-Yves BOHAIN notre président d'honneur lors de ses obsèques à l'église, puis à sa dernière demeure au cimetière de Gagny où nous lui avons rendu les honneurs qu'il méritait.**

Poète, écrivain, commentateur sportif, entraîneur sportif, fondateur de l'Association Sportive Culturelle francophone en 1987, de la revue Courir Magazine, organisateur de nombreuses manifestations sportives nationales et internationales et du championnat des non-voyants Francophone en 1997.

Il est difficile de résumer en ces quelques lignes l'immense œuvre de Léon-Yves tant, celle-ci est grande sur le plan de l'auteur, du sportif, du commentateur, du bénévole, de sa fidélité et de son humanité.

Dans son dernier ouvrage « Coup de cœur – Toute une vie en poésie » qu'il bouclait un peu plus d'un mois avant de nous quitter, il écrivait ceci : « J'avoue avoir été relativement pressé de terminer ce recueil du fait de cette terrible maladie (le cancer) qui vous fait souffrir moralement et physiquement, et qui vous pousse lentement vers la sortie. Inquiet de cette situation, avant que l'échéance se produise, j'ai voulu laisser un souvenir de plus. Je tenais absolument à réaliser ce livre de poèmes ».

Quel message de courage, d'humilité et d'humanité il nous laisse à tous.

Il était titulaire des distinctions suivantes : médaille d'or jeunesse et sport, médaille grand Or de la Fédération Française des médaillés de la jeunesse des sports, Anneaux d'or olympique palme d'or du bénévolat, médaille de bronze des Joinvillais, médaille d'Or du comité français Pierre de Coubertin, médaille d'Or de la culture et de la solidarité francophone, médaille de vermeil du souvenir français, médaille de la reconnaissance de la ligue d'Île-de-France d'athlétisme, prix national du fair-play, Chevalier de l'ordre des palmes académiques.

*« Léon-Yves, tu es parti pour une longue marche au paradis des Poètes,  
tes amis te pleurent et ne t'oublient pas. »*

Toutes nos condoléances et amitiés à Suzanne son épouse, Nathalie sa fille, Fabrice son gendre et toute la famille.

**André MIGNOT**  
Président honoraire du CDMJSEA.



Handicapés, valides, réussissons nos défis.

## Jeux Olympiques et Paralympiques

La Semaine olympique et paralympique : un moment fort de rencontre entre les usagers des établissements scolaires et les membres des médaillés de La Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Une semaine pour travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme ou encore l'égalité fille-garçon, la santé et l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.



La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), est un moment fort pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.

Elle s'adresse aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, de la maternelle à l'université, et mobilise également les collectivités territoriales, associations et fédérations sportives telle que la FFMJSEA, ainsi que les athlètes de haut-niveau.

Se déroulant sur l'ensemble du territoire français et dans le réseau des établissements français à l'étranger, la SOP permet aux jeunes de pratiquer différentes disciplines sportives, de découvrir le mouvement olympique et paralympique mais aussi de changer leur regard sur le handicap.



Laurent Giammartini, handisportif de haut niveau, a initié des classes au para-tennis à Nice.

Pour sa 7<sup>ème</sup> édition, la Semaine Olympique et Paralympique permettra d'offrir l'opportunité de mettre plus d'activités physiques et sportives dans le quotidien de la Génération 2024. Elle permettra à chacun de s'initier à la pratique de sports olympiques en présence d'athlètes, dans le partage et les valeurs de l'olympisme.

De plus en plus d'événements sont organisés dans ce cadre chaque année en France et accueillent toujours plus de monde, athlètes comme citoyens, à Paris et en région.

À deux ans des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 à Paris, la semaine olympique et paralympique donne également l'occasion de réaffirmer l'importance de la mesure 30 minutes d'activité physique quotidienne dans les écoles.

## ÉCOLE : 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Aussi, l'Éducation Nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Ce projet, expérimenté sur l'académie de Créteil depuis février 2020 porte des objectifs liés au bien-être et à la santé des élèves et répond à des enjeux de santé publique, notamment dans un contexte sanitaire délicat lié à la COVID, qui met en avant l'importance de bouger pour être en bonne santé, physique et mentale. Il est désormais généralisé.

Ce dispositif est complémentaire de l'enseignement des 3 heures hebdomadaires d'EPS, les jours où elle n'est pas mise en œuvre. Il est basé sur le volontariat et s'appuie sur l'environnement et le contexte structurel de l'école et le respect des règles sanitaires en vigueur à ce jour.

Ces « 30 minutes d'activité physique quotidienne » peuvent être très variées et riches de proposition pour les élèves. Il faudra donc désormais, partout en France, pouvoir se dépenser tous les jours en pratiquant une activité physique comme la zumba, la marche dynamique, le jogging, le flash-mob, le gi gong, l'acrosport, les petits jeux de tradition, de raquettes, de balles, les rondes et jeux dansés, le futsal, la thèque, les jeux d'esquive et de poursuite...

Bref faire enfin entrer la culture sportive à l'école pour transpirer tous les jours, se dépenser davantage en luttant contre la sédentarité, grâce à des pratiques ludiques pour compenser le stress parfois engendré chez certains par les « apprentissages intellectuels », que ce soit sur le temps scolaire, le temps périscolaire ou lors de pauses actives y compris sur une partie des récréations.

Des ressources sont à la disposition sur le site [Eduscol](#) ainsi qu'un outil au service du programme Education de Paris 2024 sur la [plateforme Génération 2024](#).

Selon les besoins exprimés des équipes éducatives et pédagogiques, il pourra être proposé des actions de formation conjointes avec les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Le référent départemental 30'APQ assure l'interface avec les services concernés et partage les propositions de formation avec les Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription.

Le suivi et l'évaluation de la mesure sont assurés conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (direction générale de l'enseignement scolaire) et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (direction des sports).

### En résumé :

- Les 30' APQ sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'EPS ;
- Une tenue sportive n'est pas nécessaire ;
- La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

Marc VERLAY  
Administrateur fédéral

## SOLUTIONS DES JEUX DU N° 99

Mots fléchés

I	U	S	O	P	C	A	F
A	N	G	L	E	T	E	R
V	I	T	R	E	S	O	D
D	I	R	I	G	E	S	M
N	O	M	P	E	R	P	L
A	C	N	E	L	U	I	R
I	D	M	E	L	E	E	P
O	B	E	S	E	E	P	A
L	U	R	G	E	S	A	C
D	E	T	R	E	S	S	E

Mots croisés

D	I	S	Q	A	L	I	F	I	A	N	T	E	S
I	N	C	U	L	P	E	I	N	N	E	E	O	
S	U	I	E	P	R	I	N	C	E	T	R	I	
C	I	E	L	R	O	C	A	I	L	L	E	U	
U	T	C	R	E	T	I	N	S	I	E	N	A	
T	J	O	N	C	S	C	I	N	Q	E	N		
A	D	E	N	I	N	E	F	U	T	T			
B	R	A	Q	U	A	G	E	S	U	I	V	R	
L	N	U	T	U	R	D	A						
E	X	P	E	R	I	M	E	N	T	E	E	M	
E	A	I	O	U	L	E	R	E	T	A	T		
B	R	U	L	A	N	T	S	I	N	S	A	N	
E	L	A	N	I	A	M	B	E	S	O	L		
A	S	I	T	O	N	E	U	R	A	S	I	E	
N	O	S	E	U	S	E	S	F	I	E	R	S	

Simple

7	5	2	1	9	8	6	4	3
1	3	4	5	6	2	7	8	9
8	9	6	4	3	7	5	2	1
6	7	1	8	5	3	2	9	4
5	2	3	6	4	9	8	1	7
4	8	9	2	7	1	3	5	6
3	1	7	9	2	5	4	6	8
2	6	8	7	1	4	9	3	5
9	4	5	3	8	6	1	7	2

Moyen

4	1	5	2	6	8	9	3	7
7	6	3	1	9	5	2	4	8
9	8	2	4	3	7	1	6	5
8	9	7	3	1	4	5	2	6
5	4	1	6	7	2	8	9	3
3	2	6	5	8	9	4	7	1
6	3	8	9	4	1	7	5	2
2	7	9	8	5	3	6	1	4
1	5	4	7	2	6	3	8	9

## Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailles de la Jeunesse,  
des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

TARIFS : Membre adhérent : 6 € (pour 4 numéros) • Non adhérent : 8 € (pour 4 numéros) • À l'unité : 3 €

Ci-joint, chèque de : \_\_\_\_\_ €  
Joindre le chèque à la commande

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

sous le haut patronage

de Monsieur le Président de la République  
et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958

Agrément sport n° 75.SVF.04.19

Agrément jeunesse et éducation populaire

du 23 juin 2006

### • SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF •

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr

Site internet : www ffmjs.fr

### • BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE •

Président Fédéral : André TORBIERO, Président CD 31

Courriel : andretorbiero@yahoo.fr - Tél. 06 12 69 28 68

Vice-Président Délégué : Benjamin GORGIBUS, Président CD 76

Courriel : b.gorgibus@sfr.fr - Tél. 06 77 73 16 72

Vice-Président : James MAZURIE, Président CD 79

Courriel : james.mazurie@orange.fr - Tél. 06 80 28 48 85

Vice-Présidente : Michèle ROBERT, Membre CA du CD 31

Courriel : michele.robert@fft.fr - Tél. 06 80 32 24 65

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente CD 27

Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 06 47 27 22 04

Secrétaire Adjointe : Evelyne ARD, Membre CA du CD 17

Courriel : ard.evelyne@gmail.com - Tél. 06 60 86 59 60

Trésorier Général : Gérard BOUYER, Président CD 16

Courriel : gerard.bouyer0924@orange.fr - Tél. 06 81 42 53 81

Trésorière Adjointe : Claude-Annick STRUGEN,

Secrétaire Adjointe CD 33

Courriel : claudie.strugen@gmail.com - Tél. 06 17 83 74 10

### • MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE •

Fabrice BOUCHE, Président CD 63

Courriel : medailles63@gmail.com - Tél. 06 75 67 86 39

Éric COËNE, Vice-Président Délégué CD 33

Courriel : coene.eric@orange.fr - Tél. 06 08 46 94 09

Marc VERLAY, Vice-Président CD 06

Courriel : mverlay@orange.fr - Tél. 06 08 72 88 00

Solange AMARENCO, Présidente CD 04

Courriel : henri.amarenco@sfr.fr - Tél. 06 77 67 30 57

Charles GILLET, Vice-Président CD 58

Courriel : charles.gillet@orange.fr - Tél. 06 72 96 69 45

D<sup>r</sup> Dominique HORNUS-DRAGNE, Membre CD 31

Courriel : dominique@hornus.com - Tél. 06 07 87 37 97

Alain COCU, Président CD 41

Courriel : alain.cocu@icloud.com - Tél. 06 89 09 20 30

Micheline SAFFRE, Membre CD 22

Courriel : micheline.saffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Jean-Michel AUTIER, Président CD 01

Courriel : jeanmichelautier@gmail.com - Tél. 06 87 56 48 43

Jean-Richard NAUDY, Vice-Président CD 87

Courriel : r.naudy@wanadoo.fr - Tél. 06 11 74 12 61

Philippe BURDIN, Membre CD 17

Courriel : philippe.burdin@bbox.fr - Tél. 06 60 65 05 17

Jean LEDUC, Vice-Président CD 05

Courriel : jleduc05@orange.fr - Tél. 06 18 11 56 47

# LE COUP DE CŒUR DE Stéphanie POSSAMAÏ



## STÉPHANIE POSSAMAÏ Championne olympique, médaillée de bronze en judo à Pékin en 2008

**Stéphanie, que représente cette médaille pour vous ?**

*Ma médaille représente l'aboutissement de ma carrière, débutée par le judo à 7 ans à Sauveterre de Guyenne. J'ai fait 16 ans de haut niveau et plus de 10 ans en équipe de France : championne d'Europe, médaillée mondiale et médaillée olympique.*

**Que vous inspirent les J.O. de Paris 2024 ?**

*C'est la possibilité de vivre la plus belle des compétitions avec son public. Grandiose !*

**Quelle est la préparation idoine pour aborder ce type d'événement ?**

*Il faut faire confiance aux entraîneurs et être soudée avec l'équipe de France pour préparer de façon optimale la compétition. Ensuite, il faut arriver à gérer la pression médiatique.*

**Quel message pourriez-vous transmettre aux Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à l'occasion de ce 100<sup>e</sup> numéro ?**

*Un grand merci à tous les Médaillés de la JSEA qui œuvrent bénévolement pour faire fonctionner les associations. Vous faites partie des maillons de la chaîne qui construisent et conduisent les sportifs à atteindre leur rêve et décrocher des médailles.*

Questions posées par **Éric COËNE**

## Château Le Frégne

Vin de Bordeaux

Serge RIZZETTO

Artisan vigneron

Propriété familiale depuis quatre générations.



Nos vins rouges sont régulièrement primés aux divers concours nationaux.

À l'image de notre **Championne Girondine**, ils expriment de la puissance avec beaucoup de finesse.

C'est peut-être ce qui explique le « *Coup de Cœur* » de Stéphanie pour le Château Le Frégne.

Fidèle cliente du Château Le Frégne depuis de nombreuses années, Stéphanie Possamaï apprécie la qualité de ce Grand Vin de Bordeaux.

CHÂTEAU LE FRÉGNE - 33540 CASTELVIEL  
Agriculture Biologique à partir du millésime 2022.

Contact : +33 6 15 36 43 51

chateaufregne@free.fr - crizzetto@wanadoo.fr  
chateaufregne.wordpress.com/

